Etat des lieux de l'engagement bénévole en faveur de la préservation de l'environnement guyanais

L'importance de mobiliser la population locale dans la préservation de la biodiversité de Guyane

SOMMAIRE

PREFACE ET REMERCIEMENTS **2**

INTRODUCTION **2**

PARTIE I : ENGAGEMENTS EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE LA NATURE **3**

A. LES DIFFERENTS TYPES D'ENGAGEMENTS 3

B. LE BENEVOLAT NATURE SELON LA PLATEFORME « J'AGIS POUR LA NATURE », FONDATION NICOLAS HULOT 5

PARTIE 2 : OBJECTIFS, METHODOLOGIE ET DELIMITATION DU CADRE D'ETUDE **8**

A. OBJECTIFS DE L'ETUDE 8

B. OBJECTIFS OPERATIONNEL ET ELEMENTS DE METHODOLOGIE 8

C. DELIMITATION DU CADRE D'ETUDE 9

D. ADAPTER LE BENEVOLAT NATURE AU CONTEXTE GUYANAIS 11

PARTIE 3 : LE BENEVOLAT NATURE EN GUYANE, ETAT DES LIEUX **13**

A. LES ACTIONS DE PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT FAISANT APPEL A DES BENEVOLES : POINT DE VUE GLOBAL SUR LA GUYANE 13

B. LES STRUCTURES PROPOSANT DES ACTIONS 35

C. LE BENEVOLE EN GUYANE : PORTRAIT DE L'ENGAGE DANS LES ASSOCIATIONS DE PROTECTIONS DE LA NATURE 37

D. CARTE D'IDENTITE DU BENEVOLE DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE LA NATURE 38

PARTIE 4 : LES FREINS RENCONTRES POUR DEPLOYER LE BENEVOLAT NATURE ET LEURS LEVIERS DU POINT DE VUE DES STRUCTURES **42**

A. L'ENGAGEMENT DE LA POPULATION DANS LA VIE COLLECTIVE 42

B. L'IMAGE ET L'OFFRE DES STRUCTURES DE BENEVOLAT NATURE 43

C. L'HOMOGENEITE SOCIOCULTURELLE 46

D. LES FREINS DE L'ENGAGEMENT DES BENEVOLES 46

E. LE MANQUE DE MOYENS 48

F. MECONNAISSANCE DU CADRE JURIDIQUE, ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE 49

G. L'INSECURITE DES SITES 50

CONCLUSION **51**

PLAN D'ACTION PREVISIONNEL 2016 ..... **51**

Préface et remerciements

En 2015, le Graine Guyane et la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme ont souhaité réaliser une étude relative à l'engagement en faveur de la préservation de l'environnement en Guyane. Présenté sous la forme d'un état des lieux, ce rapport est une photographie précise mais non exhaustive des initiatives locales en faveurs de la protection de la nature en Guyane.
Il présente le résultat des enquêtes sur le « bénévolat nature » réalisées auprès des structures (associations, collectivités et gestionnaires) et auprès des bénévoles.
L'objectif est de donner des éléments permettant aux citoyens, structures, élus afin de mieux comprendre ce qu'est le bénévolat nature - en insistant plus particulièrement sur le contexte local Guyanais - et quelles sont les différentes actions auxquelles les bénévoles peuvent participer.

Le Graine Guyane et la Fondation Nicolas Hulot remercient toutes les personnes qui ont accepté de contribuer à ce travail.

Rédacteurs : Morgane Hérault et Camille Guédon, Graine Guyane et Maxime André Shaughnessy, Fondation Nicolas Hulot.
Relecture : Camille Guédon, GRAINE Guyane et Maxime André Shaughnessy, Fondation Nicolas Hulot.

Avec la contribution des structures suivantes :
A nou mem ke nou mem, ADNG, Akatij, Ancrage, Ao ao, Aprosep, Association Chemin Troubiran, Biosavane, Bonglios, CACL, Chevrerie de montsinnery, Cimade, Cime à gré, Colibri Guyane, Conseil Général, Croa, DAAC, DSRU, Eclaireurs de France, Gepog, GGRANDIR, Groupe ornithologique de nouvelle Zélande, Inonoli, Jungle by night, Kourou vélo vert, Kwala Faya, Kwata, Les frères de la Crique, Les hurleurs, Mama Bobi, Marie de Matoury, Mayouri nature, Mo peyi prop, Nature Océan Indien, ONF, OSL, PAG, PNRG, Préfecture de Cayenne, Réserves naturelles de Guyane, Sépanguy, Sos Faune Sauvage, Treack and co, Trésor, WWF Pandamazonie

Associations contactées sans suite :
Association réveille jeunesse

Bénévoles rencontrés :
Christèle Jacq
Marine Rux
Mathilde savreux

Introduction

La Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme anime depuis 2010 la plateforme « J'agis pour la nature » qui rassemble les offres de bénévolat nature de plus de 260 associations, collectivités et gestionnaires d'espaces naturels. Pour développer ce type d'actions, la Fondation Nicolas Hulot a initié en 2014 un dispositif d'appui financier : « les primes du bénévolat nature », dont un volet spécifique vient d'être lancé à La Réunion.
Le bénévolat nature vient compléter le panel d'outils d'éducation à l'environnement à disposition des associations. En Guyane, de nombreuses structures interviennent dans la gestion d'espaces naturels et cherchent à impliquer de plus en plus les habitants dans la protection de la nature. Les enjeux sont donc de faciliter la rencontre entre les citoyens et les professionnels de la nature, posant l'hypothèse que cela pourrait contribuer à déconstruire l'image de mise sous cloche des espaces protégés.

Ce rapport présente une photographie de l'état du développement du bénévolat nature en Guyane (chiffres clés des actions de protection de la nature proposées au public, nombre de structures et mission, typologie des différentes actions, carte d'identité d'un bénévole engagé…).
Une seconde partie présente une analyse des freins et leviers rencontrés par les structures (association, réserves et collectivités) pour l'organisation d'actions, la mobilisation et la fidélisation des bénévoles. Cette analyse s'est vue complétée par les deux « journées d'échanges de pratiques » (JEP) réalisées à Cayenne et à Saint Laurent du Maroni.

Grâce à cet état des lieux et suite à la consultation des acteurs locaux, une proposition de plan d'action 2016 a été suggérée au terme de cette première phase afin de déployer le bénévolat nature en Guyane.
Un second temps de concertation sera proposé pour valider ce plan d'action et l'implication des acteurs à sa mise en œuvre.

Partie I : Engagements en faveur de la protection de la nature

A. Les différents types d'engagements

Bénévolat, volontariat, éco-volontariat, tourisme volontaire, éco-tourisme, beaucoup de termes sont utilisés pour définir un engagement en faveur de la préservation de la nature. Dans ce rapport, nous utiliserons « bénévolat nature » pour définir les différents types d'actions bénévoles en faveur de la protection de la nature. Avant de définir plus précisément ce que nous entendons par bénévolat nature, nous souhaitions revenir succinctement sur certains de ces termes s'en approchant mais pouvant aussi s'en distinguer au regard de plusieurs critères (durée de participation, investissement financier, indemnité, objectif de la participation…).

Revenons tout d'abord sur le bénévolat dans sa forme la plus large.

1. Le bénévolat en général

Il n'existe pas de définition en droit français du bénévolat. Le bénévole est celui qui n'a pas de statut officiel. La situation de bénévolat s'entend à contrario des critères définissant la relation salariale (absence de lien de subordination juridique, de rémunération et de réalisation d'une prestation de travail). Généralement le bénévole ne perçoit pas d'indemnité.
Cependant, il existe une définition communément admise suggérée par avis du Conseil Economique et Social du 24/02/1993 : « ***Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial »***

Cette définition se rapproche en plusieurs points d'un autre engagement que beaucoup utilisent, parfois à mauvais escient, pour évoquer des actions bénévoles : le volontariat.

2. Le volontariat

Le volontariat est une forme de bénévolat encadré par la loi. Le statut de volontaire permet également de bénéficier d'une protection sociale et le volontaire perçoit une indemnité. Il se distingue également du salariat par son statut dérogatoire au code du travail.
Cf. : le service civique (SC), le service volontaire européen (SVE), le volontariat de solidarité internationale (VSI), …

Ainsi volontariat et bénévolat sont deux engagements qui se distinguent principalement par le caractère formel du volontariat. On peut aussi noter que la durée des missions de volontariat peut

être supérieure à celles des actions de bénévolat, a l'exception de certains engagements dans le bureau, conseil d'administration, encadrement.

3. Le tourisme volontaire/humanitaire

Le tourisme est le fait de voyager dans un lieu autre que celui où l'on vit habituellement. Le tourisme englobe l'ensemble des activités économiques auxquelles la personne fait appel lors d'un déplacement inhabituel (transports, hôtels, restaurants, bars, etc.).

Le tourisme volontaire/humanitaire : Il s'agit en définitive de séjourner dans un pays tout en participant concrètement à un projet de développement local pouvant impliquer une aide humanitaire, un projet environnemental…

Nb : Le tourisme solidaire s'inscrit dans les principes du tourisme responsable et du tourisme équitable. Dans ce sens, l'activité touristique est respectueuse de l'environnement naturel et culturel, privilégie la rencontre et l'échange, participe de manière éthique au développement économique local mais ne constitue pas en soi un engagement dans un projet humanitaire, de développement local.

Dans ces activités touristiques, le participant se trouve assez clairement dans une situation de client profitant d'une prestation touristique certes qui peut être utile à la population locale et/ou à l'environnement.
Soyons vigilent à certaines confusions qui pourraient être faites entre les voyages touristiques présentés ci-dessus et les actions d'éco-volontariat.

4. L'éco-volontariat

La diversité des définitions « d'éco-volontariat » ne nous permet pas de trancher aussi simplement sur le type d'action et la participation de l'éco-volontaire ». Nous nous contenterons donc de vous présenter quelques définitions.

Selon Wikipédia, l 'éco-volontariat « allie le tourisme vert, qui permet de profiter des milieux naturels tout en les respectant, avec le soutien à des actions de recherche, de protection et de conservation directement sur le terrain. Il peut ainsi et par exemple se traduire par une aide apportée à des employés d'un parc national ou à l'étude de cétacés dans leur milieu naturel en compagnie de chercheurs ».

Selon l'association « Volontaires pour la nature, A pas de Loup », l'éco-volontariat désigne « toute action bénévole de terrain (dans la nature) dans un but de préservation de l'environnement, de la protection ou de la valorisation des espèces et des habitats naturels ».
« Volontaires pour la nature, A pas de Loup », précise que dans l'éco-volontariat bénévole, l'accueil du volontaire est gratuit. Une faible participation financière peut être demandée pour les frais de séjour (logement/nourriture). Cette participation ne doit en aucun cas financer la structure et le programme de conservation.

Selon le collectif francophone d'éco-volontariat, « L'éco-volontariat est une action solidaire et participative qui consiste à aider, durant son temps libre, un projet lié à la préservation et à la valorisation de la diversité animale, végétale, environnementale, et culturelle. L'éco-volontaire est un citoyen engagé et bénévole et ne peut, à ce titre, recevoir de contrepartie financière pour son action. »
Notons que ce type de séjour peut avoir :

- Un coût relativement élevé pour le participant, proche de celui d'un voyage naturaliste ;

- Un encadrement plus important : un participant en « volontariat éco-touristique » est rarement en position d'autonomie ;
- Une partie de la somme versée par le participant finance le fonctionnement des organismes locaux et les frais de gestion de la structure d'envoi.
- Les associations proposant ce type de produits peuvent, pour certaines, faire bénéficier le participant d'une déduction fiscale.

B. Le bénévolat nature selon la plateforme « j'agis pour la nature », Fondation Nicolas Hulot

1. Historique de la plate-forme

De l'éco-volontariat au bénévolat nature

Après avoir soutenu à plusieurs reprises des initiatives de chantiers nature, de sciences participatives ainsi que de sensibilisation, la Fondation Nicolas Hulot s'est associée, en 2007, avec l'association « Volontaires pour la nature, A Pas de Loup » pour faire un état des lieux des actions bénévoles en faveur de la préservation de la nature en France. Cela a abouti, en mai 2010, à la création de la première plate-forme nationale de l'éco-volontariat « J'agis pour la Nature » (www.jagispourlanature.org) rebaptisée aujourd'hui la plate-forme du « bénévolat nature ».

Elle est une vitrine gratuite de la diversité des actions que les bénévoles peuvent mener en France métropolitaine et dans les Drom-Com et leur en facilite l'accès : chantier nature, sciences participatives, surveillance des atteintes la nature, centres de soins et programme de conservation et protection d'espèces animales ou végétales, ramassage de déchets, missions liées à l'agriculture et au pastoralisme, sensibilisation du public…

Depuis la création de « J'agis pour la nature », le terme « éco-volontariat » était utilisé pour définir les actions bénévoles en faveur de la préservation de la nature.
Cependant, comme présenté dans le chapitre précédent, le terme « volontariat » revêt plusieurs sens. La diversité des définitions et le flou qui subsiste autour de ce terme sont à l'origine de notre décision du changement de nom de la plate-forme appelée aujourd'hui plate-forme du bénévolat nature. Ce changement de nom n'a pas bouleversé l'objet initial de l'outil et les actions proposées.

2. Evolution du bénévolat et de la plateforme

La FNH anime depuis 2010 la plateforme « J'agis pour la nature » qui rassemble les offres de bénévolat nature de plus de 260 associations, collectivités et gestionnaires d'espaces naturels.

Suite à la consultation des utilisateurs (bénévoles et structures) de la plate-forme et à l'étude régulière des statistiques, nous avons constaté quelques freins à l'engagement et noté une évolution des pratiques de bénévolat. Ces constats se sont vus confirmés par la publication du rapport sur l'engagement associatif de France Bénévolat publié en 2014.

Voici quelques constats d'évolution des pratiques de bénévolat en France :

Avant tout, il est important de préciser qu'**il n'y a pas de crise du bénévolat !** Le constat est clair, l'augmentation du nombre de bénévoles est de + 15 % entre 2010 et 2013 avec près de 20 millions de bénévoles dont 12,7 millions de bénévoles associatifs (L'environnement représente 8 % de

l'engagement bénévole).

Les pratiques de bénévolat tendent vers la parité. Initialement les bénévoles inscrits sur la plate-forme étaient majoritairement des femmes (64%). Aujourd'hui la parité est respectée.

Les pratiques de bénévolat tendent vers un franc rajeunissement (- de 35 ans : +32 % entre 2010 et 2013). Pour les actions de bénévolat nature, nous constatons que les moins de 35 ans sont passés de 48% à 62% entre 2012 et 2015.

Le bénévolat ponctuel progresse sensiblement. France Bénévolat constate une diminution du bénévolat régulier (implication long terme dans les conseils d'administration). Une majorité des actions de bénévolat nature proposées sur la plate-forme « J'agis pour la nature » sont des actions ponctuelles de quelques heures à une journée. Les actions de plusieurs jours à un moins restent minoritaires.

« **Le manque de temps** » et le « **manque d'opportunité** » sont les deux principales raisons évoquées pour ne pas avoir été bénévole.

« Face à la détérioration du climat social et environnemental,
les citoyens se tournent vers le bénévolat pour agir concrètement près de chez eux »

Extrait de l'enquête réalisée en 2013 auprès des bénévoles inscrits sur la plate-forme « J'agis pour la nature et du rapport sur l'engagement associatif de France Bénévolat publié en 2014

Pour répondre aux évolutions des pratiques de bénévolat et aux attentes des bénévoles, la Fondation Nicolas Hulot a modifié en profondeur sa plate-forme du bénévolat nature (ergonomie du site, vocabulaire employé, fonctionnalités disponibles) et ajusté la communication en essayant de toucher ces nouveaux pratiquants et de recruter de nouveaux publics.
En parallèle, la Fondation Nicolas Hulot, en partenariat avec la Fondation de France et la Fondation Nature & Découvertes a initié en 2014 un dispositif d'appui financier : « les primes du bénévolat nature », afin d'inciter les associations à proposer des actions diversifiées en mesure de répondre à leurs attentes, aux attentes des bénévoles et d'inciter de nouvelles cibles, plus éloignées des préoccupations environnementales, à tenter l'expérience du bénévolat nature.

3. Définition du bénévolat nature

Selon la Fondation Nicolas Hulot qui a initié la notion de bénévolat nature,

Le bénévolat nature désigne toute action **bénévole de terrain** dans un but de **préservation de l'environnement** et de **sensibilisation** à la protection de la biodiversité.

Le bénévole offre de son temps, de son savoir, de sa motivation et de son énergie. Le bénévolat nature est un formidable moyen d'apprentissage, de partages d'échanges, de formation et d'enrichissement personnel. C'est aussi un très bon outil d'éducation à l'environnement.

Le bénévolat nature concerne des actions de terrain, en contact avec le milieu naturel ou l'espèce animale et/ou végétale. Afin d'orienter les bénévoles dans les différentes actions auxquelles ils peuvent participer, 6 types d'actions ont été identifiées. La charte du bénévolat nature vient

compléter cette définition pour apporter plus de détails au bénévole (type d'action, investissement, compétences…)

4. Typologie des actions de bénévolat nature selon la plateforme j'agis pour la nature

Selon la plateforme « j'agis pour la nature », le classement des actions bénévoles s'articule en fonction du type d'action. La classification a été remodelée en mai 2015 pour répondre au besoin de simplification et de vulgarisation formulé par les bénévoles. Les actions sont dès lors classées par verbe d'action et regroupent les « types » d'action :

- **Aménager** (« Chantier Nature », « Agriculture et élevage »)

Je participe à un chantier de préservation ou de gestion d'un espace naturel. Cette activité s'organise en groupe. Je participe aussi à des activités agricoles favorables à la biodiversité.
Exemples : restauration de berges, création de mares, pose de clôtures ou de passerelles, débroussaillement, collecte de graines, plantations, fauche, amélioration du paysage, restauration de châtaigneraies...

- **Observer** (« Sciences participatives »)

Je participe à un programme de collecte d'informations sur la faune et la flore. Recueillies à large échelle, ces données nourrissent des études scientifiques.
Exemple : Suivi Photographique des Insectes Pollinisateurs (SPIPOLL).

- **Alerter (« Alerte sur les dépôts sauvages»)**

Je surveille les atteintes à la nature et j'alerte les structures référentes.
Exemple : programme Sentinelle de la Frapna.

- **Protéger** (« Conservation et protection »)

Je viens en soutien à un programme de conservation d'espèces animales ou végétales.
Exemple : Centres de sauvegarde de la faune sauvage.

- **Ramasser (« Intervention »)**

Je participe à des opérations de ramassage des déchets.
Exemple : Mountain days.

- **Sensibiliser** (« Sensibilisation du public »)

Je suis en charge d'animer, de sensibiliser voire d'encadrer du public. Après avoir bénéficié d'une formation, j'agis individuellement ou en petits groupes, pour transmettre un message de protection de l'environnement.

Sont exclues des thématiques possibles :
- La réhabilitation d'espèces en captivité, sans réintroduction dans leur milieu ;
- L'aménagement / l'équipement des milieux naturels sans pédagogie ni souci environnemental ;
- Les actions au bénéfice de personnes physiques ou morales privées.
…

Partie 2 : Objectifs, méthodologie et délimitation du cadre d'étude

A. Objectifs de l'étude

Différents objectifs sont poursuivis dans le cadre de cette étude. Tout d'abord, cette étude préalable sur l'état des lieux du bénévolat nature en Guyane, s'inscrit dans la continuité de ce qui s'est initié à la Réunion, et dans le but de favoriser le bénévolat nature en outre-mer, la FNH co-construit avec son association partenaire le Graine Guyane, un programme dont l'objectif est d'amener une plus grande partie de la population guyanaise à prendre part, sur le terrain, à la protection de son patrimoine naturel.
Cette étude nous permettra de mieux appréhender la situation existante sur le territoire (offre, besoin, difficultés, opportunités, etc.) et ainsi de connaître les freins/leviers pour la mise en œuvre concrète d'un programme d'actions en 2016. Ce programme d'actions, co-construit avec les acteurs locaux aura pour objectif d'apporter une dynamique «bénévolat nature» via la mise en place d'outils et/ou actions de sensibilisation autour de l'engagement citoyen. Elle contribuera ainsi à avoir une démarche de sensibilisation et d'information spécifique en direction des personnes éloignées des préoccupations environnementales, personnes à mobilité réduite, familles, etc.

Ainsi, les objectifs généraux et spécifiques de l'étude peuvent être résumés comme suit.

1. Objectifs généraux :

- → Associer les habitants des territoires des espaces naturels pour en faire les ambassadeurs des espaces gérés en direction d'autres publics.
- → Développer les sciences sociales et participatives très importantes pour la gestion des espaces protégés.
- → Sensibiliser les gestionnaires d'espaces à l'importance de l'éducation à l'environnement sur leurs espaces à travers le bénévolat nature.
- → Amener les associations à offrir une plus grande diversité d'actions en mesure d'attirer des publics variés : personnes éloignées des préoccupations environnementales, familles, etc.

2. Objectifs spécifiques :

- → Promouvoir un nouvel outil d'éducation à l'environnement à travers le bénévolat nature.
- → Toucher un nouveau public éloigné de la protection de la nature et de l'environnement à travers le développement de cette action.
- → Associer les habitants à une démarche citoyenne.
- → Accroître le nombre de bénévoles actifs au sein des associations.

B. Objectifs opérationnel et éléments de méthodologie

Pour mener à bien cette étude, nous avons créé une méthodologie dont les grandes étapes sont présentées ici :

1. Définir l'état de l'art

- → Bibliographie sur la notion de bénévolat nature selon la plateforme « j'agis pour la nature »
- → Bibliographie sur le bénévolat nature en France et dans les DROM-COM
- → Prise de contacts de structures « extérieures » référentes

2. Réaliser l'état des lieux

- → Définition du cadre de l'étude
- → Identification et recensement des structures et des actions de bénévolat nature proposées sur le territoire répondant au cadre d'étude

→ Analyse des spécificités locales liées au bénévolat nature
→ Définition du profil des structures proposant du bénévolat nature
→ Définition du profil des bénévoles agissant pour la nature en Guyane et leurs attentes
→ Recensement des freins et des leviers que rencontrent les structures pour développer le bénévolat nature en Guyane.

3. Analyser les informations récoltées lors des enquêtes

→ Définition des enjeux et de la problématique liée à cette activité sur le territoire Guyanais
→ Analyse des freins et leviers abordés lors des enquêtes
→ Concertation auprès des contributeurs sur la première version de l'état des lieux lors de la présentation des JEP

4. Elaborer le plan d'actions à mettre en place en faveur du bénévolat nature en Guyane

→ Réflexion avec les contributeurs aux leviers existant face aux freins
→ Identification des actions et des moyens à mettre en place pour déployer cette activité sur le territoire

L'organisation **de journées d'échanges de pratiques (JEP)** permet d'avoir un retour sur l'état des lieux et de définir collectivement le plan d'actions à mettre en place pour déployer le bénévolat nature en Guyane

C. Délimitation du cadre d'étude

Le premier objectif de cet état des lieux est de répertorier les différentes actions de bénévolat nature présentes à ce jour en Guyane. Pour se faire, il a été nécessaire de déterminer un cadre d'étude permettant de définir les critères auxquels l'action doit répondre pour être validée comme « action de bénévolat nature ».
La délimitation du cadre d'étude est basée sur les critères de la charte du bénévolat nature selon la plateforme « j'agis pour la nature ». Elle est aussi inspirée de « l'état des lieux de l'éco-volontariat », réalisé par l'association A pas de Loup en 2007-2008.

Ce cadre d'étude s'articule autour de différents points : le lieu et la période dans lesquels s'inscrit l'action, la nature des actions, les coûts et les bénéfices pour les bénévoles en distinguant 3 types de critères : retenus, débattus et ceux non-retenus.

	Critères retenus	**Critères débattus**	**Critères non-retenus**
Lieu et temps			
Zone	Guyane Française		
Période	En cours ou passée		Futures
Actions			
Thèmes	**Action de protection ou valorisation des espèces et des habitats (préventive ou**	- Animation de « Sorties natures » et sorties guidées	→ Energie (pose de panneaux photovoltaïque)

	curative) → Entretien des habitats → Suivi d'espèce → Soin de faune sauvage → Aménagement et équipement des milieux naturels (si pédagogie et souci environnemental) → Accueil et sensibilisation du public → WWOOF associatif → Ramassage de déchets → Aménagement jardins partagés	- Restauration du patrimoine bâti et éco-construction	→ La réhabilitation d'espèces en captivité, sans réintroduction dans leur milieu → L'aménagement / l'équipement des milieux naturels sans pédagogie ni souci environnemental
Types	→ Missions → Chantiers → Sciences participatives → Ambassadeurs/ relais d'information → Opérations/interventions		→ Participation volontaire à une enquête ou un concours → Activisme impliquant un danger pour le bénévole
Nature	→ Action qui respecte les consignes de sécurité et les lois en vigueur en France. → Action de terrain en contact avec le milieu naturel ou l'espèce animale → Action en zone urbaine ou en milieu agricole → Sensibilisation du bénévole au respect de la nature par émotion et sensation induite par le contact direct	Embellissement de quartier	→ Bénévolat interne et administratif → Sensibilisation en intérieur ou en stand (classe, écomusée, salon)
Public visé	→ Tout public → Grand public	→ Bénévole compétent visé par la structure → Conditions physiques particulières → Groupe social, ethnique → Professionnel de la préservation de l'environnement → Personnes en insertion → Salariés d'une entreprise → Usagers des territoires en action	

		professionnelle (prestataires touristiques, chasseurs, pêcheurs) → Scolaires	
Coût et bénéfice pour le bénévole			
Coût	→ Gratuité ou faible coût des projets : ≤ 20 euros/jour/personne pour l'adhésion, l'assurance, repas et le logement → Transport peut être à la charge du bénévole		→ Ecotourisme → Tourisme scientifique → Tourisme associatif
Bénéfices	→ Formation → Acquisition de compétences → Activité de découverte de la nature		
Bénéfice pour les structures			
Bénéfices	Donner plus de visibilité à ses actions		→ Actions au bénéfice de personnes physiques ou morales privées

D. Adapter le bénévolat nature au contexte Guyanais

Les actions retenues en tant que « bénévolat nature » répondent aux critères de la charte du bénévolat nature selon « j'agis pour la nature ». Cette classification par verbe d'action, permettant de faciliter la distinction des différentes actions pour le bénévole, n'est pas aisée à transposer en Guyane. En effet, les caractéristiques socioculturelles, structurelles (exemple: accessibilité aux sites) et naturelles, ainsi que les problématiques liées à la protection de l'environnement particulières en Guyane influent sur le type d'actions de bénévolat nature proposées et leurs objectifs.
Un classement secondaire plus détaillé a permis de faciliter la démarche de catégorisation des actions existantes sur le territoire.

Selon « j'agis pour la nature »	Classement adapté à la Guyane
Observer (sciences participatives)	sciences participatives
Protéger (« Conservation et protection »)	missions de suivis scientifiques
	soutien en centre de soin
Aménager (« Chantier Nature », « Agriculture et élevage »)	chantiers nature
	missions liées à l'agriculture, au jardin et à l'élevage
	construction en milieu forestier
Sensibiliser (« Sensibilisation du public »)	relais d'information
	animation nature
Ramasser (« Intervention »)	mayouri ramassage de déchet
Alerter (« Alerte »)	Aucune action recensée

« Construction en milieu forestier » est un type d'action non caractérisé dans le cadre de la plateforme "J'agis pour la nature". Néanmoins, ce type d'action pourrait être une caractéristique locale intéressante en terme de bénévolat en lien avec la préservation de l'environnement et il est justifié de l'évoquer dans ce rapport.

De la même manière, des actions d'alerte existent en Guyane mais sur des sujets différents que celle des dépôts sauvages. Afin de respecter le cadre de la typologie FNH, elles n'ont pas été prises en compte dans cette étude.

Cependant, ces deux exemples confirment la nécessité d'adapter la typologie FNH au territoire guyanais. Une première proposition de classement, adapté aux caractéristiques guyanaises, sera présenté dans cet état des lieux pour définir les différentes actions de bénévolat nature rencontrées en Guyane.

PARTIE 3 : Le bénévolat nature en Guyane, état des lieux

A. Les actions de préservation de l'environnement faisant appel à des bénévoles : point de vue global sur la Guyane

1. Enquête : Les actions de bénévolat nature

Enquête N°1 : Les actions de préservation de l'environnement faisant appel à des bénévoles en Guyane
Support technique : enquête dirigée vers les organismes liés à la protection de l'environnement et à l'éducation à l'environnement et au développement durable en Guyane.
Méthodologie :

- → Appel à contribution des organismes ouvrant dans la préservation de l'environnement en Guyane.
- → Réalisation d'entretiens semi-directifs avec les structures proposant du bénévolat nature
- → Rencontre de structures mettant en réseau des structures/personnes œuvrant dans le champ de la préservation de l'environnement

Actions recensées	Actions retenues	Actions à venir	Actions non retenues
61	41	7	13

Sur 60 actions recensées lors de l'enquête, 41 ont été retenues d'après le cadre d'étude et analysées. 7 de ces actions sont à l'étape de projet et ne sont donc pas encore mises en place ; elles ne seront prises en compte que dans la partie « analyse par les contributeurs ».
Enfin, 13 actions n'ont pas été retenues car certains critères de sélections n'étaient pas remplis.

Annexe : liste d'actions recensées pour l'étude

Nb : certains projets de préservation de l'environnement sont essentiellement mis en œuvre autour du bénévolat. D'autres, ne font appel à des bénévoles que pour une partie de leur réalisation.

2. Répartitions par type des actions de bénévolat nature en Guyane

Répartition des types d'actions selon la plateforme j'agis pour la nature – Comparaison avec la France métropolitaine

Les deux graphiques ci-dessous nous présentent la répartition respective des différents types d'actions de bénévolat nature proposés selon la classification de la plateforme « j'agis pour la nature » en 2015. (Sur la plateforme « j'agis pour la nature » et actions répertoriées durant l'état des lieux du bénévolat nature en Guyane).

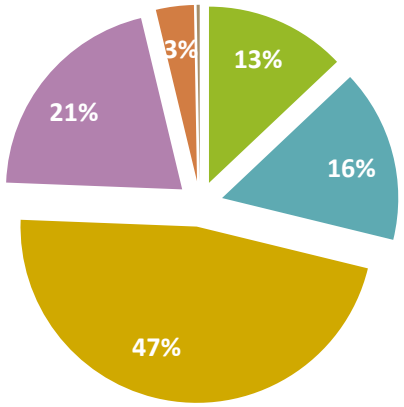

Fig 1 : Répartition des actions de BN – statistiques « j'agis pour la nature »

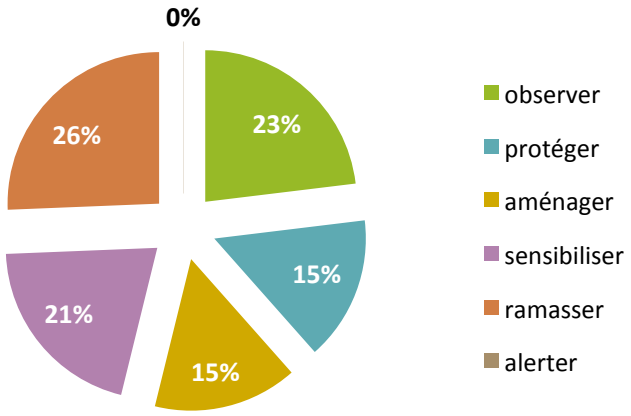

Fig 2 : Répartition des actions de BN – d'après l'état des lieux en Guyane

Le territoire guyanais est recouvert à 96% d'une forêt tropicale humide, particulièrement riche et diversifiée mais encore méconnu scientifiquement. Malgré le travail de nombreux acteurs - dont les gestionnaires d'espaces naturels protégés - l'état des connaissances naturalistes et écologiques restent encore à améliorer sur ce territoire peu anthropisé et peu dégradé.

Ainsi, la majorité des activités des gestionnaires et des structures de protection de la nature tournent autour de l'acquisition de connaissances, en s'appuyant sur des protocoles scientifiques, des inventaires naturalistes via entre autre les sciences participatives, dans l'objectif à terme de définir des modes de gestion adaptés aux milieux protégés. En Guyane, nous avons encore besoin d'inventorier la faune et la flore présente, de comprendre comment les écosystèmes tropicaux fonctionnent, d'étudier les dynamiques de population, etc.

Cette analyse permet d'expliquer la forte proportion d'actions "observer" (23% en Guyane contre 13% en France hexagonale), actions qui viennent étoffer et aider les structures dans leur travail d'acquisition de données scientifiques.
Différentes raisons peuvent l'expliquer :

- → c'est une réponce efficace aux objectifs d'amélioration des connaissances (réseau d'observateur étendu sur le territoire et dans le temps)
- → ces missions sont peu contraignantes en terme d'encadrement (le bénévole agit de facon autonome)
- → ouvert à tous, partout et tout le temps, elles possèdent une forte valeur éducative

A contrario, sur le territoire hexagonal, l'état de connaissance écologiques des milieux est plutôt avancé. De plus, les gestionnaires travaillent sur des milieux et habitats dégradés et impactés. Ainsi, ils concentrent leurs activités sur des actions de restauration, de réhabilitation et de création d'habitat (qui entrent dans la catégorie aménagement de la plateforme « j'agis pour la nature »). De ce fait, près de la moitié des actions (47%) présentées sur la plateforme "j'agis" concernent les actions d'aménagement, contre 15% en Guyane.

Il est à noter que ces 15% sont le plus souvent réalisés sur les espaces naturels protégés, qui sont les premiers territoires concernés par ce type d'action. Or, les gestionnaires proposent peu de bénévolat nature pour différentes raisons qui seront explicitées dans la partie 3 de ce rapport.

Les actions de type "ramasser" sont très largement supérieur en Guyane en comparaison avec la France hexagonale (26% contre 3% respectivement). Cela concerne les mayouris déchets, très nombreux sur le territoire et pourtant cette enquête n'en révèle qu'une infime partie : 10 mayouris déchets ont été recensés, soit 26 % des actions recensées. Ils sont bien soutenus par les pouvoirs publics, en tout cas, sur le territoire de la CACL et répondent à plusieurs problématiques sociales et environnementales autant en zone urbaine (quartiers), qu'en zone rurales (villages et campous).

Enfin, les actions d'alerte peu nombreuses sur la plateforme, ne sont pas représentées en Guyane d'après les résultats que nous avons pu obtenir. Sur la plateforme "J'agis", la définition de ce type actions concerne uniquement les alertes liées au dépôts sauvages de déchets, ce qui restreint beaucoup le champ. En Guyane, il n'existe pas de structuration autour de ces actions, ce qui ne veut pas dire qu'individuellement les citoyens guyanais n'alertent pas les autorités compétentes sur ces problématiques. En revanche, des actions d'alerte sur d'autres thématiques sont existantes : l'utilisation de certains produits chimiques comme le malathion, les actions contre l'orpaillage illégal avec les Hurleurs de Guyane, les alertes d'atteintes à la biodiversité avec Maïouri Nature. Mais, ces types d'actions ne sont pas encore caractérisées selon "J'agis" car ces types d'actions ne se sont pas présentées en métropole. Les actions d'alerte en Guyane concernent surtout des problématiques d'atteinte à la biodiversité, une adaptation pourrait être envisagée dans la typologie de « J'agis poiur la nature ».

Un classement adapté aux caractéristiques guyanaises

Le classement par type d'action et non pas par verbe d'action paraît plus adapté à la Guyane. En effet, cela permet d'avoir une vision plus fine et approfondie des actions menées et de leurs caractéristiques.
Ainsi, la typologie adaptée pourrait être :

- → "observer" = sciences participatives
- → "protéger" = mission de suivi scientifique et soutien en centre de soin
- → "aménager" = chantier nature, élevage/agriculture/jardin et construction en milieu forestier
- → "sensibiliser" = relais d'information et animation de sorties nature, 2 types d'actions de sensibilisation bien distincts.
- → "ramasser" = mayouris déchets
- → "alerter" = alerte d'atteinte à la biodiversité.

Il est à noter que cette proposition serait à affiner et à réfléchir collectivement lors d'un groupe de travail dédié.

Le graphique ci-dessus présente la diversité des actions en Guyane et leur part suivant la nouvelle typologie proposée.

Suggestions sur la typologie « J'agis pour la nature » lors des Journées d'Echanges de Pratiques

- → Typologie par verbe d'action qui ne semble pas convenir à certaines structures.
- → Un travail d'adaptation de cette typologie est à animer lors d'un groupe de travail
- → Les actions "alerter" doivent prendre en compte d'autres actions que celles des dépôts sauvages de déchets
- → Les actions "aménager" sont différentes en Guyane car il y a peu de gestion d'espaces au vu du manque de connaissance scientifique. Il s'agit ici plutôt de construction d'éco-lieux pour pallier le manque d'endroits de rassemblements et de rencontres.
- → Attention à ne pas s'enfermer dans des "boites" avec les verbes d'actions. Il pourrait être envisagé de classer dans plusieurs catégories à la fois une même action. A la place de l'utilisation de verbe d'action, une idée serait d'avoir plutôt une recherche par mots-clefs qui permettent d'inscrire une même action dans deux "boites" (boite = verbe d'action de la typologie)
- → Avoir un moteur de recherche qui permettent d'autres types de recherche que par catégorie (cause défendue…)
- → Permettre à un particulier de poster sa proposition d'action de BN (avec les réserves émises pour des questions d'assurance/responsabilité)
- → Intégrer des actions collectives d'éco-construction dans la typologie du Bénévolat nature. La Guyane, contrairement à la France hexagonale, est en construction et donc a besoin d'aménager son territoire. L'objectif est de permettre ce développement en limitant au maximum les impacts environnementaux. Ainsi, des actions de bénévolat, telles que des chantiers participatifs pour de l'éco-construction pourraient avoir toute leur place dans la typologie adaptée à la Guyane.

3. Analyse des différentes actions retenues dans le cadre d'étude

OBSERVER : Les sciences participatives

« Les sciences participatives [ou observations citoyennes] sont des programmes de collecte d'informations impliquant une participation du public dans le cadre d'une démarche scientifique ». Il s'agit de rejoindre un réseau d'observateurs [d'un phénomène,] d'une espèce animale ou végétale, de relever régulièrement des indices précis [sélectionnés par l'organisateur] et d'envoyer les résultats par Internet à une structure partenaire du programme. Elle les traitera pour faire avancer les connaissances sur la biodiversité.

En Guyane, 7 programmes de sciences participatives sont soutenus par 5 structures. :

Faune Guyane	GEPOG
Les bénévoles inscrits sur le site saisissent les données (espèce, lieu, date…) sur les espèces (divers taxons) qu'ils ont aperçu de façon opportuniste. Ces données seront validées par un comité de validation et alimenteront la base de donnée du site internet collaboratif. Les contributeurs agissent sur l'ensemble du territoire. Mis en place depuis janvier 2012	

STOC EPS	GEPOG
« Suivi temporel des oiseaux communs par échantillonnage ponctuel simple » Les bénévoles réalisent un protocole de dénombrement de l'avifaune. Ils alimentent une base de données qui permettra d'évaluer les variations spatiales et temporelles de l'abondance des populations nicheuses d'oiseau commun. Les bénévoles se voient attribuer un parcours sur lequel ils réaliseront le protocole 2 fois par an. Mis en place depuis 2012	

Observatoire de la mortalité routière	Kwata
De façon opportuniste, les bénévoles remplissent une fiche de relevé qui permettront une analyse précise de la mortalité routière de la faune sauvage, de façon opportuniste. Action entrant dans le programme de suivi de la mortalité de la faune sauvage en Guyane (via Faune Guyane). Les contributeurs agissent sur les routes de Guyane	

Suivi des échouages de Guyane	OSL et le réseau échouage
Les bénévoles alertent une structure du réseau lorsqu'ils sont témoin d'un échouage de tortue marine ou de mammifère marin. Le réseau échouage est constitué de structures réparties sur le littoral et formés à intervenir en cas d'échouage (secours, collecte de données et échantillonnage biologique) Observateurs sur l'ensemble de la façade maritime Mis en place depuis 2014	

Programme Sotali : Volet observation opportuniste	WWF
Les bénévoles remplissent une fiche d'observation "simplifiée" lorsqu'ils aperçoivent une espèce pélagique (en particulier le dauphin de Guyane *Sotalia guanensis*) pour alimenter une base de donnée du programme de suivi du Dauphin de Guyane. Observateurs sur l'ensemble de la façade maritime Mis en place depuis 2013	

Programme Sotali : Volet point fixe d'observation	WWF
Les bénévoles remplissent une fiche d'observation du dauphin de Guyane (*Sotalia guanensis*) "complexe" sur un point fixe pendant 30 minute pour alimenter une base de donnée du programme de suivi de l'espèce. Action sur 7 lieux prédéfinis sur la façade maritime (Montabo, Vieux Port…) Mis en place depuis 2013	

Programme Sotali - Volet observation des prestataires touristiques	WWF
Les prestataires touristiques, qui réalisent des trajets réguliers en mer, font remonter leurs observations concernant la faune pélagique et alimentent la base de données. Action réalisée sur le parcours des prestataires, en mer. Mis en place depuis 2013	

Inventaires faune/flore autour de l'Iracoubo : volet collecte de données photographiques	Inonoli
Les bénévoles participant aux activités de l'association relèvent des données par photographie de façon opportuniste. Ils alimentent la base de données naturaliste de l'association. Observations autour du fleuve Iracoubo (cours d'eau, zone forestière et savanes) Mis en place depuis décembre 2014	

- Diversité des thèmes des programmes

→ **Développement de connaissances sur les espèces sauvages**
  - Diverses espèces :
    Faune Guyane, Inventaires faune/flore autour de l'Iracoubo
  - Un taxon, un groupe ou une espèce précise:
    Programme Sotali (mammifères marins et particulièrement le dauphin de Guyane), le réseau échouage (faune pélagique), STOC EPS (oiseaux communs nicheurs).

→ **Etude de l'impact anthropique sur la faune**
Réseau suivi des échouages de Guyane (cause de mortalité faune pélagique), Observatoire de la mortalité routière (cause mortalité routière sur la faune).

- Diversité des objectifs des programmes

→ **Des chercheurs qui sollicitent les citoyens** pour démultiplier leurs forces d'observation
Programme Sotali, Faune Guyane, Observatoire de la mortalité routière, STOC EPS, Réseau suivi des échouages.

- → **Des programmes de sensibilisation** qui cherchent à impliquer les gens dans la production de leurs propres connaissances
  STOC EPS.
- → **Des naturalistes amateurs** (faisant une place aux novices) qui s'auto-organisent pour structurer leurs connaissances
  Inventaire photographique faune/flore autour de l'Iracoubo.

Autres objectifs possibles selon l'Ifree :
- Des programmes de conservation souhaitant impliquer les citoyens dans la connaissance et la conservation
- Des gestionnaires d'espaces qui veulent se doter d'outils de suivi participatif de leur espace
- Des programmes de diffusion de la culture scientifique qui proposent aux gens de "jouer à la science" et de fait, de produire des données

Des territoires d'action en fonction du thème du programme

Les sciences participatives, en faisant appel à un réseau étendu d'observateur, permettent de recouvrir un vaste territoire. C'est le cas de Faune Guyane. Cependant, différentes actions ont un champ d'observations relativement limité. Le territoire dépend de différents critères :

- → **L'aire de répartition des espèces et problématique de l'étude**
  Le Programme Sotali et Réseau échouage traitent les espèces pélagiques, les observations dont sur la côte littorale. L'Observatoire de la mortalité routière, concentre les observations sur les routes.
- → **Le territoire d'action de la structure**
  Les observations pour réaliser l'inventaire faune/sont concentrées sur le territoire d'action de l'association, qui est très localisée (échelle d'un village).
- → **Le protocole d'observation**
  Stoc EPS, le bénévole possède un circuit sur lequel il réalisera ces observations. Volet point fixe d'observation, 8 lieux prédéfinis.

Diversité des protocoles ou modalités de recueil de données

Les différents programmes peuvent appartenir à plusieurs catégories :

- → **Simple signalement** (donnée non protocolée)
  Suivi des échouages, Faune Guyane, Inventaire Faune/Flore autour de l'Iracoubo – volet photographie
- → **Donnée opportuniste, aucun engagement dans la durée**
  Programme Sotali – Volet observation opportuniste/Volet observation des prestataires touristiques, Observatoire mortalité routière
- → **Protocole d'observation précis mais sans engagement de fréquence d'observation**
  Programme Sotali – Volet point fixe d'observation
- → **Protocole d'observation précis incluant une obligation de fréquence d'observation** (et une détermination préalable de la zone à observer)
  STOC EPS

Autres types possibles :
- Engagement sur un temps particulier où les participants sont accompagnés
- Nécessité d'un préalable à l'observation avec un moment de remise du matériel et des explications

Les protocoles sont définis soit par le type d'observation, soit au travers de la saisie de donnée. Le type de protocole et sa difficulté déterminent le niveau de compétence du bénévole.

→ **Des actions sans protocole**
Inventaire faune/flore d'Iracoubo volet relevés photographiques et le réseau échouage, les interventions se réalisent soit par la prise de photographie soit par l'alerte (téléphonique). Il n'y a donc pas de niveau de compétence particulier attendu.

→ **Des actions où le protocole est issus de la saisie de donnée**
Faune Guyane, et la mortalité routière, les données sont saisies via le site internet, le programme Sotali via des fiches d'observation. Faune Guyane, la saisie reste relativement libre (seule photo, détermination de l'espèce, lieu). Mortalité routière (autres facteurs à prendre en compte : climat…). Le volet observation opportuniste du programme Sotali, le bénévole doit remplir une fiche simplifié. Le niveau de compétence n'est pas élevé.

→ **Des actions protocole technique**
Le programme STOC EPS, un protocole assez complexe, mais c'est surtout dans la détermination des espèces que réside la difficulté. Celui-ci ne fait pas appel à des bénévoles particulièrement qualifié, mais un encadrement et une formation conséquente est mise en place (valeur éducative).

- Diversité des publics

Même si le dénominateur commun de ces programmes est une ouverture au grand public, celle-ci se décline de plusieurs façons en fonction de ce sur quoi on sollicite les personnes.

→ **Grand public où les novices sont mêlés à des spécialistes** :
Faune Guyane, Inventaires faune/flore Iracoubo, Stoc EPS
Le public est sollicité pour son intérêt, voire son expertise, acquise ou en cours d'acquisition sur le sujet naturaliste ou écologique traité et son envie de développer cette connaissance

→ **Grand public « captif »** :
Programme Sotali – Volet prestataires touristiques
Le public est sollicité sur son expertise d'usage de l'espace concerné et/ou sa compétence technique à fréquenter cet espace (souvent appartenance à un groupe déjà constitué pour un intérêt commun qui n'est pas en lien direct avec les sciences naturalistes ou écologiques : tout le monde ne peut pas participer.

→ **Grand public très large** :
Réseau suivi des échouages, Observatoire de la mortalité routière, Programme Sotali – volet observation opportunistes
La volonté ici est de toucher le plus grand nombre ou de permettre à n'importe qui de participer. On sollicite les participants en tant que citoyens.

→ **Des publics professionnels et usagers des territoires**
Le programme Sotali-volet observation
Les prestataires touristiques ainsi que les professionnels et usagers du territoire sont sollicités à travers leurs activités quotidiennes car ils permettront de relever des données régulières et sur un territoire précis. A noter, la réserve de Kaw-Roura tend à mettre en place ce type d'action avec les prestataires touristiques

- Des actions inscrites dans le temps

Les actions sont inscrites dans une durée relativement large. Le facteur temporel est cependant déterminé par différents critères :

→ **Les observations opportunistes**
Faune Guyane, volet observation opportuniste programme Sotali, le volet relevé photographique de l'inventaire faune/flore d'Iracoubo, le programme étude de la mortalité routière et e réseau échouage OSL.
Ces différentes actions se déroulent à l'année. Les bénévoles participent de façon indépendantes et il n'y a aucune contrainte de temps et de fréquence.

→ **Les observations protocolaires**
Stoc EPS, le protocole est réalisé 2 matinées par ans (prédéfinit). Volet point fixe d'observation du Sotali, le protocole d'observation est de 30 minutes, mais pas de contraintes de fréquences. Protocoles inventaire déterminé

Focus : Sciences participatives - l'intégration de la population locale dans la préservation de l'environnement

"Nous mettons en place le Suivi Temporel des Oiseaux Terrestres en Nouvelle-Calédonie depuis 2010. La communication autour de ce projet se fait essentiellement de bouches à oreilles.
Nous n'avons aucune difficulté pour trouver des bénévoles assez motivés pour se former à la reconnaissance des oiseaux.
Nous avons réalisé plusieurs formations destinées aux kanaks dans les tribus, afin de multiplier les observations et les encourager à prendre en charge eux-mêmes la préservation de leur environnement. Des formations ont lieu chaque année aussi bien en province Nord qu'un province Sud.
Ce projet a permis de former et de motiver des centaines de personnes depuis 6 ans qui ont eu beaucoup de plaisir à apprendre et à identifier les oiseaux et ensuite à assurer le suivi temporel des oiseaux chacun dans "son carré".
Voilà une présentation en bref de ce très beau projet qui a permis de recruter des dizaines et des dizaines d'adhérents"

M. Aubert, Président de la société calédonienne d'ornithologie

PROTEGER

1. Les missions entrant dans un programme de suivis scientifiques

Les actions de suivis scientifiques viennent en assistance à un programme de conservation existant (observation, comptage, mise en place d'outils de protection des espèces menacées...). Ces actions sont généralement sous forme de missions de quelques jours, sur des lieux précis choisis par la structure dans le cadre de programmes. Les volontaires complètent les équipes de personnels permanents dans leur travail de tous les jours. Les missions se déroulent dans la durée et sont reproduites de facon régulières pour connaitre l'évolution du sujet fonction du facteur temps. Les bénévoles partent aux dates où ils le désirent, selon les possibilités de la structure d'accueil.

6 missions soutenues par deux structures font appel à des bénévoles en Guyane.

Inventaire faune pélagique	GEPOG/RNN Connétables
Les bénévoles participent au suivi de la faune marine (oiseaux et mammifères). Le repérage non-protocolé est réalisé par écoute acoustique et par photographie.	

Mission au large des eaux de Guyane Mis en place en 2011 et 2012
Présence de faune pélagique **Etat initial avant les travaux de déroctage** GEPOG
Les bénévoles réalisent un protocole de détection de la faune marine (écoute acoustique et observation).Cette action s'inscrit dans un programme d'alerte durant les travaux de tirs dans des zones rocheuses. Route des plages (Lodge Balourou, vue sur l'entrée de l'estuaire / Dégrad des Cannes) Du 15 au 20 juillet 2015 (15 jours avant la date officielle début des travaux)

Programme suivi Coq de Roche	GEPOG
Les bénévoles appliquent le protocole de recherche des nids et des grottes, le protocole de suivi des oiseaux équipés de balises, le protocole de suivi de reproduction. Ils participent au programme de suivi de l'espèce qui a pour objectif d'améliorer l'état de connaissance de la biologie et de l'écologie de l'espèce. De plus, ils peuvent participer à l'étude de fréquentation des sites (enquête / questionnaire grand public), Montagne de Kaw, Montagne des Gouffres, Montagne Petite Tortues, Atachi-Bakka, Nouragues Mis en place depuis 2010	

Programme suivi Hoazin Huppé	GEPOG
Les bénévoles appliquent le protocole de recherche de nids, de recherche d'adultes et de description des habitats. Ces actions entrent dans le cadre du programme de suivi de l'espèce (amélioration des connaissances sur la biologie et écologie et monitoring à moyen terme). Approuague, Rivière de Kaw, Kourouaï Mis en place depuis 2009	

Programme suivi limicoles	GEPOG
Les bénévoles appliquent le protocole de marquage, le protocole de suivi et le protocole de comptage. Ces actions sont inscrites dans le programme de suivi du groupe faunistique (amélioration des connaissances sur la biologie et l'écologie des espèces). Rizière de Mana, Pointe-Isère, Awala-Yalimapo Mis en place depuis 1993	

Inventaire faune/flore autour de l'Iracoubo : volet inventaires scientifiques	Inonoli
Les bénévoles qualifiés mettent en place des inventaires d'un taxon précis, et encadrent des bénévoles non-qualifiés. Ils alimentent la base de données de l'association. Action réalisée autour du fleuve Iracoubo (cours d'eau, zone forestière et savanes) Mis en place depuis décembre 2014	

NB : D'autres programmes rentrant dans les champs de suivis scientifiques sont probablement mis en place en Guyane mais les responsables n'ont pas été rencontrés : suivis caïman par la Maison de la Réserve des Pripri des Yiyi, suivi Amazone par Gepog.

- Diversité des objectifs

→ **Améliorer l'état de connaissance des espèces** ou de groupes faunistiques

Programme suivi Coq de Roche, Programme Suivi Hoazin Huppé, Programme suivi faune pélagique

Le suivi coq de roche a la particularité, d'en plus de faire participer ses bénévoles au protocole de suivi, de les impliquer dans l'étude de fréquentation des sites.

→ **Améliorer l'état de connaissance d'un territoire**

Inventaire faune-flore Iracoubo – volet inventaires scientifiques

Les inventaires faune/flore de l'Iracoubo sont de la propre initiative des bénévoles. Ils sont cependant qualifiés, utilisent des protocoles d'inventaires précis et le réalisent de façon autonome (mise à disposition de qualifications)

→ **Etape préliminaire avant programme d'alerte**

Etat initial de la faune pélagique avant travaux de déroctage

.

- Des actions sous forme de missions

Les bénévoles participent à des missions qui durent entre 1 et 10 jours. Ces missions sont réalisées de façon régulières suivant la biologie de l'espèce et le protocole à mettre en place.

- Des territoires en fonction du sujet étudié

Suivant l'écologie de l'espèce/groupe, souvent en zone naturelle où les espèces communautaires sont présentes)

→ **Territoires disparates**
Zones forestières (coq de roche), zone alluviale (hoazin huppé)

→ **Territoires étendus**
Littoral (banc de vase) pour les limicoles, large des côtes pour inventaire pélagique

→ **Territoire précis**
Inventaire faune/flore autour de l'Iracoubo, état initial avant travaux de déroctage

- Divers publics

Les bénévoles suivent le protocole de suivi précis mais sont encadrés par le porteur de projet et ils peuvent bénéficier d'une formation. Ces missions ne demandent pas de compétences particulières mais sont souvent physiques. En effet, il est en général demandé au bénévole d'avoir la « capacité d'évoluer en terrain difficile », de savoir nager et d'être capable de dormir en forêt.
A noter que l'inventaire faune/flore autour de l'Iracoubo fait appel à des bénévoles spécialistes d'un ou plusieurs taxons et reconnus dans leur domaine, qui encadreront des bénévoles novices.

2. Centres de soins

Agir bénévolement dans un centre de soin, c'est soutenir l'équipe de soigneurs animaliers dans leurs activités. Les bénévoles ne sont pas forcément qualifiés pour effectuer des soins mais peuvent remplir différentes tâches (nourrissage, entretien, amélioration et agrandissement des infrastructures du centre, aide au rapatriement des animaux vers le centre de soins).

Soutient fonctionnement centre de soin des oiseaux sauvages	CROA
Les bénévoles viennent en soutien à l'équipe du centre de soin : ils aident lors des "gros soins" (contention des animaux), participent à l'entretien du centre (maintenance des perchoirs, des cages	

et débroussaillage de l'extérieur), ils participent au fonctionnement général de l'association et peuvent participer au transfert des animaux réquisitionnés vers le centre; Saint-Laurent-du-Maroni

- L'unique centre de soin faisant appel à des bénévoles en Guyane

Seul 1 centre de soin de la faune sauvage sur les 4 présents en Guyane propose du bénévolat. Les 3 autres ne font pas appel à des bénévoles pour différentes raisons :

→ Sos Faune Sauvage, le centre de soin localisé dans le parc zoologique de Guyane, n'est pas habileté pour encadrer des bénévoles.
→ Aoao, centre de soin des Xénarthres, est en phase de création et désirera surement développer l'activité bénévole.
→ Chou aï, centre de soin du paresseux, ouvre ses portes au public. Des bénévoles sont engagés mais ils remplissent des tâches d'accueil du public et de sensibilisation (il sera donc traité dans la partie « bénévole relais d'information »)

- Difficultés de faire appel à des bénévoles

Les difficultés de déployer le bénévolat dans les centres de soin selon CROA sont :

→ Le besoin de personnes formées pour soutenir les soigneurs
→ Pas d'ouverture au public pour la protection des oiseaux réquisitionnés
→ Pas de besoin continu (seul deux à 3 fois par année, sauf transfert des oiseaux)

AMENAGER

1. Chantiers nature

Les chantiers natures sont la réalisation de travaux de manière collective, permettant de restaurer et/ou améliorer les habitats d'un site naturel, ou de le valoriser par des aménagements. Il regroupe 5 à 20 personnes, à une date et un endroit donnés, pour une mission précise. La structure locale, porteuse d'un programme de conservation, définit les objectifs du chantier et décide des actions à entreprendre. Le programme prévoit des journées de travail et également des moments de loisirs. Les objectifs sont naturalistes mais aussi éducatifs (vie collective et découverte du milieu et des habitants).

8% des actions de bénévolat nature en Guyane. 3 actions sont portées par 2 structures.

Action Savane – Etude de l'influence du passage du feu sur la flore des savanes	GEPOG et Sépanguy
Les bénévoles apportent une aide technique aux techniciens chargés du protocole expérimental sur différentes placettes. Ils sont notamment chargés de surveiller la progression du feu. Savanes de l'Ouest guyanais Mis en place depuis 2011	

Action Savane – Chantier lutte contre l'*Acacia mengium*	GEPOG
Les bénévoles réalisent l'ensemble du protocole de gestion de l'espèce invasive : ouverture de layons, détermination de l'espèce, mesure, géolocalisation, arrachage. St Laurent du Maroni – Montsinéry- Tonnégrande	

Mis en place en 2014/2015

Gestion des plantes envahissantes sur l'Ile du Grand Connétable GEPOG
Les bénévoles participent aux actions de gestion des plantes envahissantes dans le cadre du plan de gestion de la réserve naturelle avec l'encadrement des gardes techniciens Réserve Naturelle Nationales de l'Ile du Grand Connétable Suivant les missions organisées par la réserve

- Un objectif commun : lutter contre les plantes envahissantes

Les 3 missions ont le même thème : entretien d'habitats prioritaires menacés par des espèces envahissantes.
L'action savane concerne la conservation des savanes sèches. La richesse des savanes sèches est menacée par la colonisation de *l'Acacia mengium*, espèce invasive.
L'île du Grand Connétable est un site d'importance internationale pour les oiseaux. Mise en réserve, cette île est menacée par la colonisation des zones de reproduction/niche des oiseaux marins par des plantes envahissantes.

A noter : l'action savane s'articule en deux phases : amélioration des connaissances (test de l'effet du passage du feu sur la flore des savanes) et gestion de la plante invasive (arrachage Acacia Mengium)

- Un territoire d'action en fonction de l'habitat à protéger

Ces actions concernent des habitats peu répandus en Guyane ou des sites particuliers, ces chantiers sont relativement localisés.

- Durée

Les chantiers sont relativement courts, leur durée étant d'une à deux journées. Ils se déroulent de façon ponctuelle suivant les objectifs du programme.

- Le besoin de main d'œuvre important

Les bénévoles apportent une aide technique et sont donc encadrés par les équipes permanentes en charge des missions. Les actions sur les savanes font appel à de nombreux bénévoles qui apportent une main d'œuvre considérable. Par contre, les travaux de gestion de plantes envahissantes sur la réserve naturelle de l'Ile du Grand Connétable ne fait appel qu'à un ou deux bénévoles. De plus, le trajet en bateau et le logement sont coûteux. Pas de formation nécessaire mais les travaux sont physiques (soleil, isolement).

2. Agriculture, jardin et élevage

Cette catégorie rassemble toute mission bénévole en lien avec la culture et l'élevage, en tant qu'activité de préservation de la biodiversité. Bénévole dans une ferme en agriculture biologique, soutien à l'élevage et/ou au pastoralisme en milieu rural, création et aménagement de jardin, jardins partagés sont des actions qui entrent dans ce cadre.

Deux types d'actions sont bien définis :

→ **Jardin partagé** : jardin conçu, construit et cultivé collectivement par les habitants d'un quartier ou d'un village qui répond à leurs attentes et leurs besoins. C'est un lieu ouvert sur le quartier, où chacun peut pousser la grille et y produire ensemble légumes, fleurs, fruits, aromatiques, médicinales... Le bénévole qui participe à cette action se verra confier des missions d'accueil et d'encadrement des bénéficiaires, de coordination des travaux de mise en place et de préparation du terrain.

→ **Wwoofing** (World Wide Oportnities on Organic Farm - Travailleur volontaire dans une ferme biologique): des hôtes (agriculteurs) se proposent d'accueillir des bénévoles (wwoofers) pour partager leurs connaissances, leur savoir-faire, leur quotidien et leurs activités avec la possibilité pour ces derniers de se voir offrir le gîte et le couvert. Il s'agit aussi de nouer des relations particulières aussi bien avec des professionnels du monde agricole bio que des particuliers tout aussi « qualifiés »

L'enquête n'a pas recensé d'action liée à l'élevage.

8% des actions de bénévolat nature recensés dans l'étude sont en lien avec l'agriculture :

Bénévolat en ferme biologique	Exploitation Wayabo
Les bénévoles accompagnent l'exploitant dans les différentes tâches agricoles. Suivant leurs compétences et de leur propre initiative ils peuvent mettre en place des projets. Matiti L'agricultrice accueille des Wwoofers depuis 2010	

Aménagement d'un jardin partagé à Roura	Colibri
Les bénévoles participants à l'aménagement des jardins partagés peuvent avoir différentes tâches : préparer le terrain (mayouri démantèlement du hangar, déblayage), construire l'ombrifère et le local à outil et mettre en place l'arrosage automatique, accueillir et encadrer les bénéficiaires. Roura Depuis septembre 2015	

Ecosite - production de plantes aromatiques en vue de transformation	Mamabobi
Les bénévoles, jeunes en souffrance psychologique à la recherche d'une activité, participent à la production et à l'entretien du jardin. Avec un salarié, ils forment des pairs (groupe d'entraide mutuelle). Société forestière vers Apatou Mis en place depuis 2000	

- Des objectifs communs

Ces 3 actions tournent autour des objectifs suivants :

→ **Produire**
les 3 actions concernent la culture et celle-ci est forcément dans un objectif de production. Les récoltes du jardin de Roura, sont destinées aux habitants qui auront participé.

→ **Transmettre et sensibiliser**
Les agriculteurs « hôtes » ont notamment un rôle d'apprentissage sur les techniques agricoles envers les woofers. Les bénévoles intervenants sur l'écosite, sont en général des personnes

en détresse. Ce lieu a pour vocation de leur offrir refuge et de leur permettre de « renouer lien avec la terre, la compréhension du vivant », « de pérenniser les liens intergénérationnels de façon traditionnelle et culturelle bushinengé ». Le jardin de Roura est dédié aux habitants de la commune et permet de placer la culture dans leur quotidien. En effet, les bénéficiaires consommeront leur propre production.

→ **Lieu refuge**

Les bénévoles apportent leur aides au salariés, s'il y en a, travaillant sur le site. Cependant, leur raison première est de trouver le calme, sortir de leur quotidien et de renouer leur lien avec la terre.

→ **Main d'œuvre et transmission**

Les woofers soutiennent l'agriculteur dans ses activités quotidiennes. Il apporte donc une main d'œuvre. Le jardin partagé de Roura lui, fait appel à des bénévoles, capables de soutenir le projet plus ou moins de façon autonome.

- Des tâches différentes pour les bénévoles
  - → **Apport de manœuvre agricole**
    L'écosite et woofing font appel à des bénévoles pour soutenir les agriculteurs dans leurs activités.
  - → **Encadrer les bénéficiaires**
    Le jardin partagé de Roura fait appel à des bénévoles, qui auront des compétences particulières pour accueillir les bénéficiaires, les former aux techniques agricoles

- Des structures différentes

2 associations et 1 agriculteur/exploitant agricole

- Des interventions de longues durée
  - → 1 à 4 mois : woofing
  - → Sur long terme : Ecosite et jardin partagé

- Des moyens de recrutement différents
  - → Réseau personnel et bouche à oreille : l'écosite de Mamabobi, exploitation wayabo
  - → Réseau identifié « colibri »

- Des compétences différentes
  - → Mamabobi : pas de compétences demandée (valeur éducative)
  - → Woofing : sélection suivant compétences, ce qu'ils pourrons apporter au projet, ses motivations et son profil, formation par la pratique et les discussions
  - → Jardin partagé : compétence en agriculture bio, encadrement…

Focus sur le woofing

L'enquête menée vers les agriculteurs et la coopérative Bio savane, montre que la pratique du « woofing » n'est pas répandue en Guyane. Seulement quelques producteurs ont déjà accueillis des bénévoles de façon officieuse et occasionnellement,. Ceci pour diverses raisons :

- → Nécessité de loger et nourrir le bénévole
- → Faire appel à des bénévoles non formés demande beaucoup d'encadrement
- → Partager le quotidien avec les bénévoles peut être contraignant
- → Le travail agricole peut être difficile (travail sous serres…)

Cependant, d'après Bio savane, 2 – 3 agriculteurs souhaiteraient le développer dans leur exploitation. Ils sont freinés par le manque de connaissance du cadre juridique et par manque de temps (encadrement et formation).

Pistes à explorer : Agro transformateurs de l'Ouest et Produits naturels de l'est.

3. Construction traditionnelle en milieu forestier

Ce type d'action n'entre pas dans la typologie de « J'agis pour la nature ».
Le carbet est la construction traditionnelle la plus adaptée à la pleine forêt. La construction et l'entretien fait appel à des savoirs et savoir-faire en lien avec la nature (détermination d'essences, tressage, etc.). Ces actions liées au bâti en milieu forestier ont souvent pour objectif la réappropriation de lieux pour les habitants du territoire, renouer des liens avec la nature, transmettre et valoriser le patrimoine culturel et naturel. Lorsqu'il est construit de façon traditionnelle, ces matériaux sont essentiellement issus de la nature. Les bénévoles ont des tâches techniques assimilables au chantier nature.
En plus, de la construction en milieu forestier, ce type de bénévolat pourrait s'ouvrir à l'écoconstruction en général et l'embellissement urbain.

5% des actions retenues pour l'étude.

Rénovation du camps Arataï	GEPOG
Des chantiers sont réalisés pour rénover le carbet à Arataï ; Débroussaillage, ponçage du bois, traitement anti-termites, évacuation du vieux bois sous forme de mayouri. Les habitants de Régina, soutenus par les bénévoles festinouragues, et la MFR. Réserve Naturelle des Nouragues Fin 2015	

Construction d'un carbet d'accueil à Roche Florian	Inonoli
Les bénévoles réalisent toutes les étapes pour construire le carbet: conception des plans, destruction de l'ancien carbet, l'acheminement des matériaux, recherche des bois, construction d'un nouveau camp qui sera un lieu communautaire. Réappropriation des lieux pour les habitants de Bellevue. Partage de compétences entre bénévoles. Lieu-dit Roche Florian sur l'Iracoubo novembre 2015	

- La réappropriation territoriale des habitants

Ces projets participent à la réappropriation des habitants d'un territoire à des lieux anciennement utilisés. *Camps arataï: lieux anciennement interdis d'accès pour des raisons de sécurité et Roche Florian : lieu qui n'est plus utilisé par les habitants*

- Des actions dirigées vers divers publics
  - → Les habitants de la région
  - → Des bénévoles non formés (grand public)
  - → Des bénévoles compétents : charpentier, connaissance des essences, encadrement

- Des objectifs différents

Les travaux du camp Arataï concernent sa rénovation. A Roche Florian, il s'agit de construire un nouveau camps (destruction de l'ancien carbet, construction de 3 carbets)

- Des lieux éloignés

Ces deux actions se déroulent en zone forestière le long de fleuves en zones enclavées.
Les deux carbets ont été réalisés de façon différente dans le temps
  - → Roche Florian : sur 1 mois en continu
  - → Camps arataï : 3 mayouris

SENSIBILISER

1. Relais d'information

Les bénévoles relais d'information (ou ambassadeurs) représentent la structure et portent un message lié à la préservation de l'environnement. Ils sont chargés d'une mission de sensibilisation au public sur une problématique donnée. Ils permettent de faire un lien entre la structure, ses projets et la population. Les bénévoles sont formés puis agissent en autonomie. Ils vont aller régulièrement sur le terrain. L'objectif est de favoriser les changements de comportements à une large échelle.

5 actions de relais d'informations sont portées par 5 structures.

Programme Tortues Marines – Patrouilles de sensibilisation	Kwata
Les bénévoles sont présents sur les sites de ponte de tortues marines et ont pour objectif de limiter l'impact anthropique, les comportements inappropriés. Ils sensibilisent le grand public à la sauvegarde des espèces. Sites de ponte des tortues : plages de l'est guyanais et plages d'Awala-Yalimapo Mis en œuvre depuis 2000	

Programme gestion coutumière de la faune sauvage	Mama Bobi
Les bénévoles (chasseurs sensibilisés issus du territoire) portent un message sur les comportements à adopter pour la pratique d'une chasse durable et raisonnable en direction des chasseurs. Ils transmettent aussi leurs observations sur le gibier cuisiné dans les restaurants. Ce programme est inscrit dans la gestion coutumière de la faune sauvage, les bénévoles sont considérés comme relais des autorités coutumières. Maillage de villages sur les deux rives du Maroni Mis en œuvre depuis 2008 / 2009	

Programme santé-environnement	DAAC
Les bénévoles (issus du territoire) sont médiateurs de prévention de maladies vectorielles (décharges sauvages = niches à larve de moustiques), et l'accès à l'eau. Ils interviennent au porte à porte, en établissements scolaires, lors d'événements et se font interprète des habitants. Est Guyanais (Saint-Georges-de-l'Oyapock, Village Filogène...) Mis en œuvre depuis 2008/2009	

Programme santé-environnement	Mama Bobi
Les bénévoles (souvent issus de filière professionnelle dans le domaine de la santé) sont médiateurs de prévention de maladies vectorielles et de gestion de l'eau. Accompagné par un salarié, ils sont en contact direct avec les habitants (porte à porte/"méthode témoin de Jehova"). Ils ont aussi la mission de repérer des thématiques sur lesquelles pourraient agir l'association. Ouest guyanais (quartiers et campous à Saint-Laurent-du-Maroni, Apatou, Mana), mobilité suivant les quartiers d'habitation spontanées Mis en œuvre depuis 2008	

- Des objectifs de sensibilisation différents
  - → **Diminuer la pression anthropique sur la biodiversité**
    Le programme chasse raisonnée (pression de chasse), le programme tortue marine (protection des espèces de tortues) ont pour objectif de sensibiliser la population aux pratiques respectueuses de l'environnement.
  - → **Améliorer le cadre de vie**
    Les programmes santé environnement visent à sensibiliser la population sur la gestion de l'eau et des déchets afin de réduire les risques sanitaires (maladies vectorielles…), protéger l'environnement par une relation de cause à effet.

- La zone d'action différente
  - → Zone d'interface espèce/homme, la plage : tortue marine les sites de pontes
  - → L'origine des bénévoles : les bénévoles relais Mama bobi et DAAC ont un statut de médiateurs locaux, ils agissent dans leur village, quartier (provenance culturelle) :
    - santé environnement DAAC : village de l'est guyanais
    - chasse raisonnée : les villages des deux rives, maillage
  - → la problématique santé environnement : villages, les quartiers, campous, mobiles en fonction des habitats spontanés, plutôt zone urbaine.

- Différents publics
  - → **Connaissance culturelle et linguistique du public visé**
    Les bénévoles qui interviennent ici savent parler la langue maternelle du public visé.
  - → **Pas de nécessité de compétences techniques**
    Les bénévoles ne sont pas obligés d'avoir les compétences en début de projet. Ils sont formés à la thématique si besoin.

- Durée de l'action dépend de différents critères
  - → L'écologie de l'espèce : c'est durant la période de ponte et d'éclosion des tortues que ce programme prend place. (condensés)
  - → La disposition des bénévoles : Mama bobi et la DAAC sollicitent leurs bénévoles au cours de l'année, tout en tenant compte de leur disposition de temps..

- Formation ou qualifications

Les différentes missions sont encadrées par des référents de la structure. Ils ont notamment pour objectifs d'assurer un discours cohérent dans l'équipe de bénévoles, et utilisent différents outils de formation :

  - → **Livret du bénévole**
    Programme tortue marine (écologie des espèces et pratique de sensibilisation) accompagné par une réunion mensuelle réunissant les bénévoles durant toute la durée du programme (saison des pontes).
  - → **Formation et encadrement**
    Programme Santé environnement de la DAAC. Les bénévoles bénéficient d'une formation sur le thème alternant théorie et mise en situation. 5 animateurs encadrent les bénévoles. Programme santé environnement de mamabobi, les bénévoles sont encadrés par des salariés.
  - → **Qualification**
    Programme santé environnement et chasse raisonnée sollicitent des bénévoles qualifiés (chasseurs et personnes issues de filière professionnelles). Le réseau de bénévole est restreint

à Saint Laurent et les bénévoles sont donc connus par l'association. Ceci leur permet de connaître l'éthique, notamment des chasseurs.

- Les techniques de sensibilisation :
  - → Discutions/ échanges
  - → Observation
  - → Porte à porte
  - → Interprètes

- Accompagnement
  - → Bénévoles agissent en groupe : Kwata
  - → Bénévoles agissent accompagnés de salariés : Santé-environnement (Mama Bobi)
  - → Bénévoles agissent seuls : Santé environnement (DAAC), chasse raisonnée (Mama Bobi)

2. Animation de sorties nature

Les bénévoles interviennent dans des actions d'interprétation de la nature pour le grand public. Le rôle de l'animateur est de transmettre des connaissances par différentes approches et de susciter l'émotion du public dans un objectif de le sensibiliser à la préservation de la biodiversité et du patrimoine naturel. Dans ce type d'action, le bénévole, suivant ses compétences, peut animer toute la sortie ou appuyer les animateurs. Il est participe aussi souvent à a logistique et à l'organisation des sorties.
Ce type d'action n'est pas évoqué dans la charte du bénévolat nature mais rentre dans les actions de sensibilisation du public.

Organisation et animation de sorties naturalistes	GEPOG
Les bénévoles (adhérents) qualifiés dans un domaine organisent et animent des sorties naturalistes grand public. Les thèmes et les lieux varient en fonction de la spécialité du bénévole Crique Fouillée, Estuaire de Sinnamary, Golf de Kourou…	

Programme Sotali : soutient aux animations faune pélagique	WWF
Les bénévoles appuient l'équipe d'animateurs dans des sorties organisée pour le grand public sur des points fixes d'observation. Il apporte un appui à l'observation et à l'animation. Montabo Mis en place en 2013	

Soutient aux animations - point fixes d'observation au Vieux Port	GEPOG
Les bénévoles appuient l'animateur dans l'accueil du grand public. Il aide à l'observation et à l'animation, à l'organisation et à la logistique. Lieu-dit Vieux Port	

Accueil du public et animation des visites dans le refuge de paresseux	Chou aï
Les bénévoles accueillent et animent les visites du refuge de paresseux. Ils participent aussi à l'entretien du parc. Macouria 2001/2012	

- Des objectifs communs
  - → Valoriser le patrimoine naturel
  - → Vulgariser la connaissance scientifique

- Thèmes et lieux différents
  - → **Point fixe (**Un milieu naturel/un paysage) : programme Sotali, observation Vieux Port
  - → **Circuit** : l'organisation et les animations de sorties nature
  - → **Une espèce** : présentation du paresseux (Chouaï)

- Des tâches différentes/compétences
  - → **Animer des sorties** ou des visites
    Organisation et animation de sorties nature (GEPOG), accueil du public er animation dans le refuge de paresseux (chouaï)
  - → **Soutenir l'animateur**
    Les soutiens aux animations point fixe d'observation (WWF, Gepog)

- Des actions courtes
  1 à 2h

Pistes à explorer : les éclaireurs de Guyane

RAMASSER : Mayouris ramassage de déchets

Le mayouri est un mot créole qui définit un travail réalisé collectivement. C'est un terme qui traduit la valeur du travail en commun et l'entraide. Historiquement tournés vers les travaux agricoles (abattis), et faisant suite à l'abolition de l'esclavage, car la majorité de la population guyanaise vit de la terre. "Il s'agit là, clairement, d'un schéma d'autosubsistance où, bien sûr, se retrouve l'entraide : c'est le mayouri qui peut réunir jusqu'à quarante personnes pour défricher en une journée un grand abattis. En fin de saison sèche, quand tous se pressent de préparer leurs abattis avant les pluies, le mayouri, fondé sur la réciprocité des services rendus, provoque une série de manifestations collectives qui sont aussi l'occasion de faire la fête : on chante en travaillant, on partage des repas au cours desquels on échange des « blagues » et, si l'on a fini assez tôt, on danse ensuite au son des tambours" selon l'étude menée par Marie José Jolivet. Celui qui est à origine du mayouri fait donc appel à la communauté pour l'aider et en contrepartie redevra du temps à chaque participant.

Dans le contexte contemporain, le mayouri a pris des formes différentes. Le « mayouri déchet » est un terme utilisé pour parler des ramassages de déchets en groupe dans des lieux publics, urbains ou ruraux. Cependant ceux-ci sont le plus souvent organisés par des structures et pour le « bien collectif ». Contrairement au mayouri traditionnel, il n'y a pas cas de contrepartie envers les participants. Le terme mayouri pourrait donc être utilisé pour représenter le seul travail collectif.

Tout le monde connaît ici le mayouri, très fort symboliquement et culturellement. En Guyane, ils sont très nombreux et cette enquête n'en révèle qu'une infime partie : 10 structures réalisant des mayouris déchets régulièrement ont été recensés. Ceux-ci représentent 31 % des actions recensées. Ils sont d'ailleurs bien soutenus par les pouvoirs publics, en tout cas, sur le territoire de la CACL.

Mayouri ramassage de déchet sur le sentier des Salines	Kwata
Mayouri ramassage de déchet au Village Chinois	Les frères de la crique
Mayouri ramassage de déchet autour de Kourou	Akatij
Mayouri ramassage de déchet dans les quartiers de l'île de Cayenne	Ancrage
Mayouri ramassage de déchet au Quartier Troubiran	Chemin Troubiran
Opération Guyane Propre	Conseil Général
Mayouri ramassage de déchet et embellissement de quartiers dans l'île de Cayenne	DAAC
Mayouri ramassages de déchets autour de Kourou	Mo peyi prop
Opération Villages Propres	PAG
Mayouri Crique Patate propre	Veronica Fleuranville

- Des objectifs différents

Un mayouri déchet peut être organisé pour diverses raisons. L'analyse des entretiens réalisés nous permettent de dégager un certain nombre d'objectifs (un mayouri comprend généralement divers objectifs) :

→ Salubrité
→ Préservation des espaces naturels
→ Santé publique
→ Contact social
→ Contact avec les institutions

- Lieux d'action

On remarque que les mayouris sont assez bien répartis sur l'ensemble du territoire et même dans des zones enclavées (Antecum Pata), attestant de son caractère fédérateur à l'ensemble de la région. La majorité est néanmoins mise en place sur l'île de Cayenne.
On remarque aussi différents lieux :

→ Zones naturelles : plage, crique patate, lac
→ Zone urbaine : voie publique de Kourou et quartiers
→ Zone rurale : village et campous sur les rives du fleuve

- Durée de l'action

Les mayouris durent entre 1 et 6h, souvent dans la matinée.
Leur durée dépend de :

→ La motivation des participants
→ Le volume de déchets récoltés
Les tâches : ramassage des encombrants, des petits déchets. Certains complètent les actions avec du fauchage, chantier valorisation des déchets(CG), chantiers d'embellissement de quartier (DAAC).
→ Moment festif, la collation clôturant la fin d'un mayouri est essentielle. Tous les mayouris recensés respectent cette démarche qui permet de remercier les participant et de renforcer le lien social, et qui peut être objet de motivation à participer. Les frères de la crique réalisent, de plus, une distribution de tee-shirt. Ancrage implique les habitants des quartiers dès le travail préparatoire.

- Différents types de structure
  - → Associations de quartier
  - → Association de préservation de l'environnement
  - → Association de proximité : différents
  - → Particulier

- Les publics visés
  - → Habitants de quartier/villages
  - → Jeunes (Akatij)
  - → Familial/indéfini (Kwata, crique patate)

Les mayouris mobilisent entre 10 et 70 personnes

4. Les actions à venir et pistes

- Les actions en projet

Suivi faune RNN Kaw-Roura	PNRG
Actions de gestion - Suivi faune régulier	PNRG
Suivi faune marine	OSL
Sensibilisation	OSL
Observatoire de la pêche	Gepog
Observation des prestataires touristiques de la réserve de Kaw	PNRG
Sensibilisation tortues marines	mairie de Kourou et Mo Peyi Prop

- Les pistes non explorées…

Les suivis caïmans sur les Pripri des Yiyi par la Sépanguy
Les actions d'alertes par Mayouri nature et les hurleurs de Guyane
Les jardins en ville par Aetopia
Les plantation d'arbres à Awala-Yalimapo
L'embellissement de quartiers (plantes endémiques)

5. La mobilisation bénévole par action

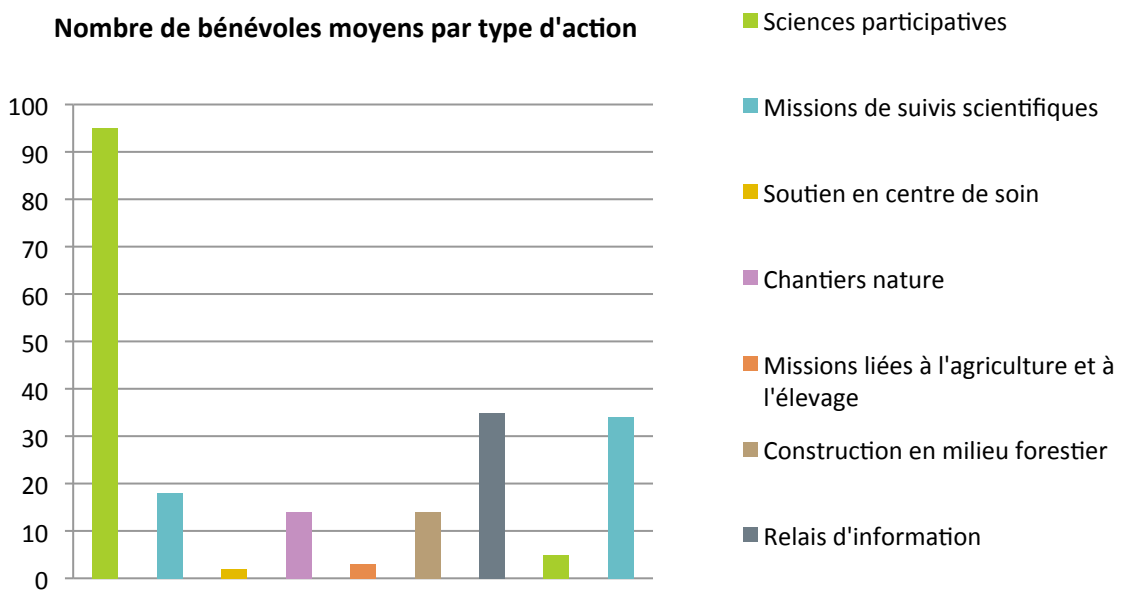

Les actions de sciences participatives mobilisent en moyenne 95 bénévoles. Ces actions sont inscrites sur la durée au contraire d'autres actions qui mobilisent des bénévoles ponctuellement. Les bénévoles sont appelés "contributeurs" et leur implication n'est pas quantifiée (différents types d'implication entre l'alerte d'une structure par téléphone et la réalisation de protocoles plusieurs fois par an).
Les missions de suivis scientifiques mobilisent des bénévoles ponctuellement pour une mission, en moyenne 18 bénévoles actifs sur toute la durée du programme.
Chantiers nature et mayouris déchets sont aussi des actions ponctuelles qui mobilisent en moyenne 12 et 32 bénévoles respectivement.

B. Les structures proposant des actions

1. Structures rencontrées

Au cours de l'enquête, une soixantaine de structures ont été contactées. Les 47 actions de bénévolat nature retenues pour cette étude sont mises en place par les 20 structures suivantes :

GEPOG	**CROA**	**Akatij'**	**Conseil Général**
Kwata	DAAC	Les Frères de la Crique	Parc Amazonien de Guyane
Sépanguy	Ancrage	Quartier Troubiran	Veronica Fleuranville
WWF	Mo Peyi Prop	Inonoli	Chou aï
OSL	Mama Bobi	Colibri	Exploitation Wayabo

Ces dernières peuvent être classées en 5 types de structures :

- → 15 associations loi 1901 dont :
  - 11 œuvrant dans le champ de la protection/préservation/éducation à l'environnement (GEPOG, Kwata, SEPANGUY, OSL, CROA, Mo Peyi Prop, Inonoli, Colibri, Chou AÏ, DAAC, Mamabobi),
  - 3 travaillant dans le domaine de la médiation et/ou socioéducatif (Akatij', Les frères de la Crique, Quartier Troubiran)
- → 1 spécialisée dans l'insertion (ANCRAGE)1 fondation
- → 1 établissement public
- → 1 collectivité territoriale
- → 1 exploitation agricole
- → 1 particulier

La majorité des porteurs de bénévolat se trouvent être des associations. Rien d'étonnant dans ce constat pour deux raisons :

- le système associatif est structurellement basé sur un fonctionnement avec des bénévoles. En effet, une association est gérée par un conseil d'administration basé sur le bénévolat Ainsi, le secteur associatif a la culture du bénévolat.
- En outre, le processus d'adhésion facilite les démarches administratives et d'assurance (voir partie D « Fonctionnement du bénévolat en Guyane »)

Aussi, on peut remarquer que les structures associatives qui proposent du bénévolat nature en Guyane n'œuvrent pas forcément dans le champ de la préservation de la biodiversité. On notera notamment la présence de structures de proximité (maison de quartiers…), de structures œuvrant dans le domaine social et culturel. Cependant, 55% des actions proposées sont portées par des structures œuvrant dans le champ de l'éducation à l'environnement. A titre d'exemple, le GEPOG porte à lui seul 13 actions de bénévolat nature soit 28% des actions proposées.

Les collectivité territoriales, syndicats mixtes et établissements publics, entreprises agricoles sont potentiellement des structures proposant des actions de bénévolat nature.
Un particulier peut également mettre en place des actions de bénévolat nature (Véronica Fleuranville Crique Patate).

Enfin, au cours de la phase d'enquête, nous avons pu rencontrer d'autres types de structures qui « fédèrent/mettent en réseau » des organismes impliqués dans la préservation de l'environnement :

- Bio savane : coopérative agricole
- Réserves naturelles de France en Guyane

Ces dernières ont pu nous donner un point de vue plus global sur les problématiques que rencontrent les agriculteurs bio et les réserves naturelles. Celles-ci seront abordées dans la troisième partie du rapport.

2. Pourquoi proposer des actions de bénévolat nature ?

Le bénévolat nature est un outil qui peut être mis en place par les structures pour différentes raisons :

- → Bénéficier de main d'œuvre.
- → Réaliser une gestion douce des milieux naturels par le biais de chantiers natures.
- → Sensibiliser la population à la préservation de la biodiversité et à l'écocitoyenneté (sensations et émotions induites par le contact direct avec le milieu et au travers de la pratique), sensibiliser le bénévole aux travers de la réalisation d'actions sur le terrain.

- → Rapprocher le citoyen du monde naturaliste, déconstruire l' image de mise sous cloche des espaces protégés.
- → Renforcer le lien social (expérience de groupe, mélange sociaux) et le lien avec les institutions.
- → Recruter de nouveaux bénévoles, communication sur les structures.

C. Le bénévole en Guyane : portrait de l'engagé dans les associations de protections de la nature

1. Enquête : les bénévoles agissant pour la préservation de l'environnement en Guyane

Enquête 2 : enquête dirigée vers les bénévoles actifs ou désirant s'engager dans des actions de bénévolat nature en Guyane

Méthodologie :

- → Questionnaire en ligne sur la page Facebook du Graine
- → Relais Fondation Nicolas Hulot auprès des 9 bénévoles Guyanais et des 560 membres de la communauté de la Fondation en Guyane.
- → Appel à contribution aux bénévoles de Guyane
- → Questionnaire détaillé via les structures
- → Entretiens approfondis avec certains bénévoles

43 personnes ont répondu à l'enquête et se répartissent comme indiqué dans le tableau.

Personnes ayant répondus à l'enquête	Bénévoles actifs en Guyane	Désirant s'engager
43	23	19

Limites de l'étude

Environ 250 000 personnes vivent en Guyane et notre analyse se base sur 43 personnes. Il est ainsi important de préciser ici que l'échantillon est peu représentatif de l'ensemble de la population guyanaise.
En effet, l'enquête a été réalisée via un questionnaire via Facebook, le réseau de bénévole FNH Guyane et le réseau d'adhérents GEPOG, Kwata, WWF. Ces résultats donnent donc une photographie très partielle des bénévoles de Guyane. Il serait plus juste de dire qu'il s'agit de la carte d'identité de bénévoles déjà sensibilisés, insérés dans le réseau des associations de préservation de l'environnement, utilisant des modes de communication proches de ces structures.

Il est donc compliqué de généraliser les résultats obtenus et il serait nécessaire de réaliser une étude plus poussée basée sur différents critères, notamment :

- → les bassin de vie. Il semblerait que les bénévoles aient des spécificités fonction de leur lieu d'habitation, lié souvent à une culture particulière (bushinengé, amérindiens, etc.).
- → les structures porteuses d'action de bénévolat nature. En effet, les bénévoles qui s'investissent auprès des structures de proximité ou des structures socioculturelles, à travers notamment les mayouris, ont peut être des particularités qui ne sont pas pris en compte dans le chapitre qui va suivre.
- → les publics variés et non touchés par cette étude comme les salariés d'entreprises, les scolaires, les publics en insertion, les publics des structures médico-sociales, etc.

D. Carte d'identité du bénévole des associations de protection de la nature

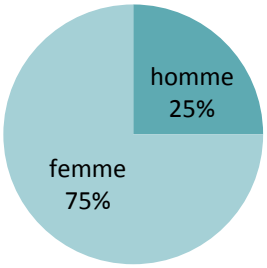

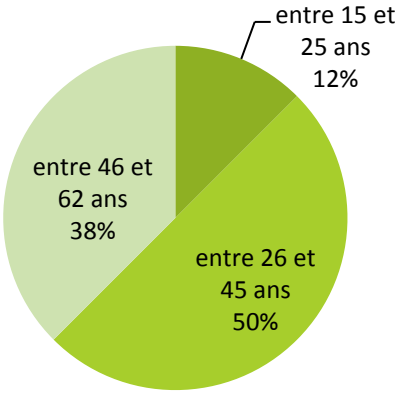

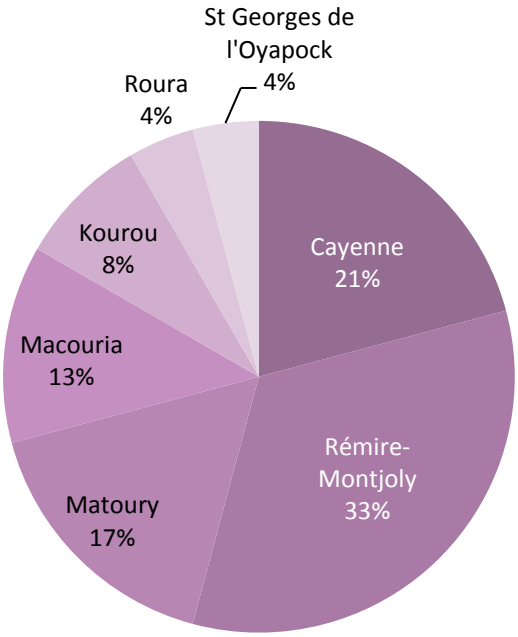

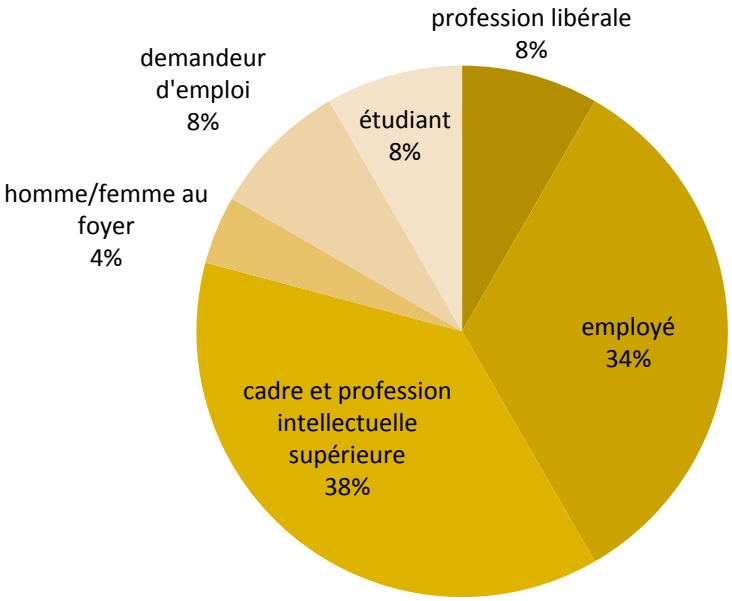

Le profil type d'un bénévole agissant pour la protection de l'environnement en Guyane serait :

Une femme entre 26 et 45, cadre supérieure ou de profession intellectuelle habitant à Rémire-Montjoly

On peut aussi remarquer que les personnes qui ont répondus à l'enquête couvrent une partie du territoire plus large que celle de l'Ile de Cayenne. En revanche, aucune réponse de bénévoles situés dans l'Ouest guyanais.

Qu'est-ce qui motive le bénévole agissant dans les actions de préservation de la nature ?

Le graphique ci-dessous présente les motivations qui amènent les bénévoles à s'engager dans des actions de bénévolat nature.

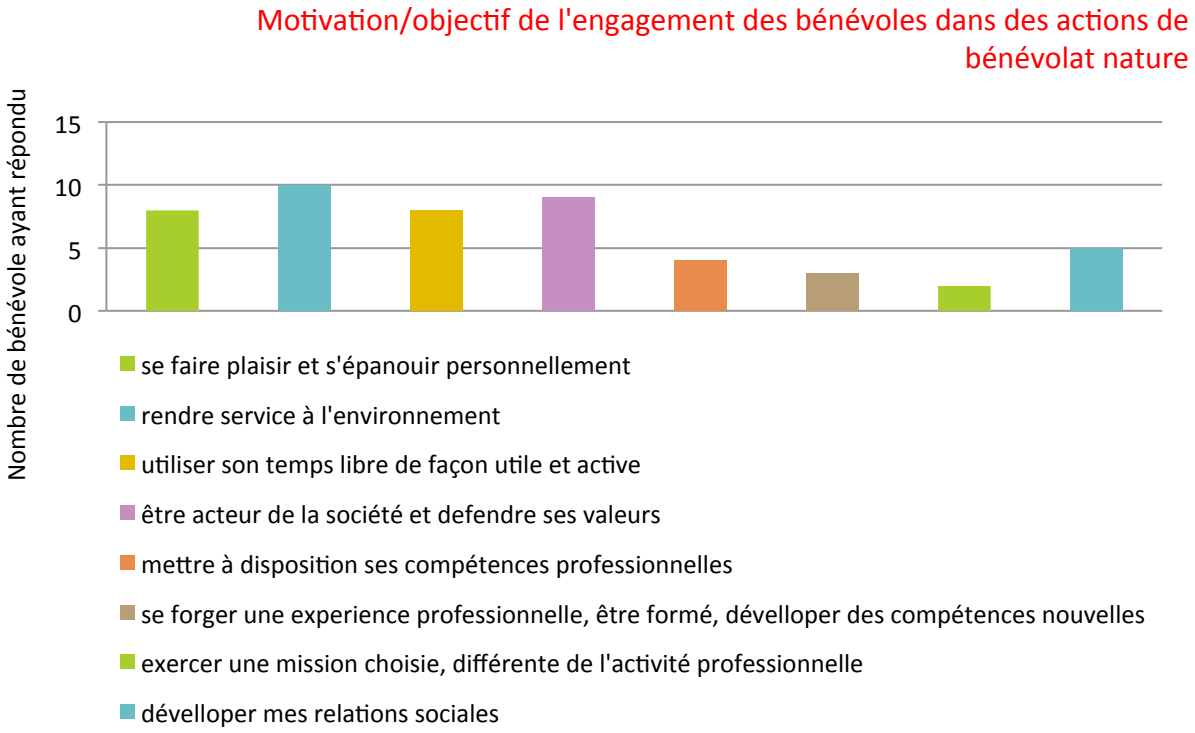

L'étude semble montrer que le bénévole agit par conviction. En effet, sa première motivation est le service rendu à l'environnement. Ce sont donc des bénévoles déjà sensibilisés à la cause environnementale qui s'investissent.

En outre, son action s'inscrit dans une démarche citoyenne, où il agit pour défendre ses idées de façon active lui permettant de développer un sentiment d'utilité et de contribution.

Enfin, il ne faut pas oublier que c'est une démarche de loisir. Le bénévole s'engage mais parce qu'il y trouve satisfaction. Dans cette démarche libre et volontaire, la personne qui souhaite s'engager dans une action de bénévolat nature sélectionnera sa mission suivant différents critères.

Ce graphique, ainsi que les échanges qui ont eu lieu lors des JEP, permettent de conclure sur le fait qu'il existe une grande diversité de bénévole et que l'on peut être plusieurs bénévoles à la fois.

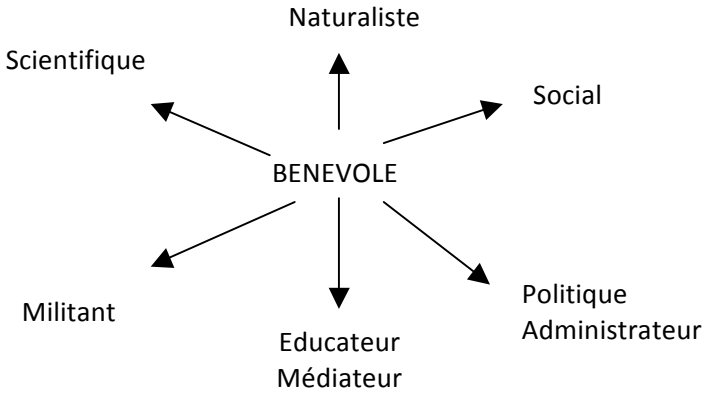

2. Quels critères de sélection des missions ?

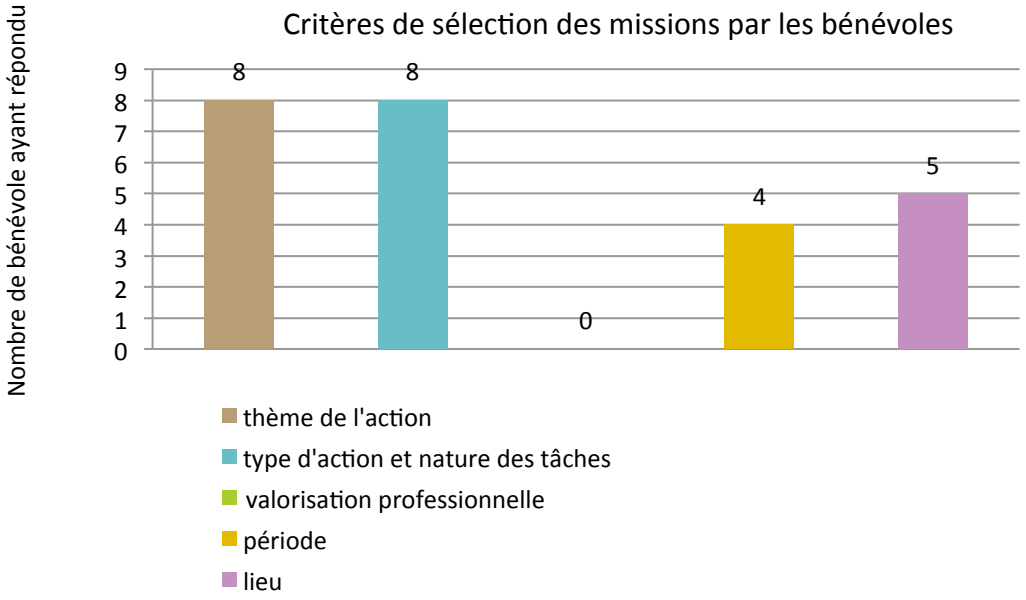

Le bénévole qui désire s'investir dans des missions préservation de l'environnement choisira sa mission selon différents critères.

Les 2 critères principaux qui ressortent de l'enquête sont :

- → **Le thème de l'action** :l'espèce, le milieu à protéger, la problématique ou les objectifs du programme dans laquelle s'insère l'action.
- → **Le type d'action** : c'est la nature des tâches qu'il aura à effectuer, la forme que l'action aura concrètement (chantier nature, relais d'information, science participative…)

Le lieu de l'action et la période dans laquelle s'inscrit l'action seront deux éléments qui dirigeront aussi son choix, mais restent secondaires. Cependant, cette conclusion est à relativiser. En effet, les personnes ayant répondu à l'enquête habitent à 88 % dans la grande couronne de l'Ile de Cayenne c'est-à-dire proche du siège des associations.

Quant au critère de valorisation professionnelle (3eme colonne), il ne semble pas être pris en compte dans le choix de l'action. Cela semble indiquer que ce volet du bénévolat nature est méconnu, reflet du manque de valorisation du bénévolat en tant qu'acquisition de compétences auprès de la population. Cela pourrait aussi s'expliquer par le fait que la thématique "nature" est encore considérée car un domaine d'expert.

Thèmes de prédilection

Part des thèmes de sélection des actions selon les réponses à l'enquête

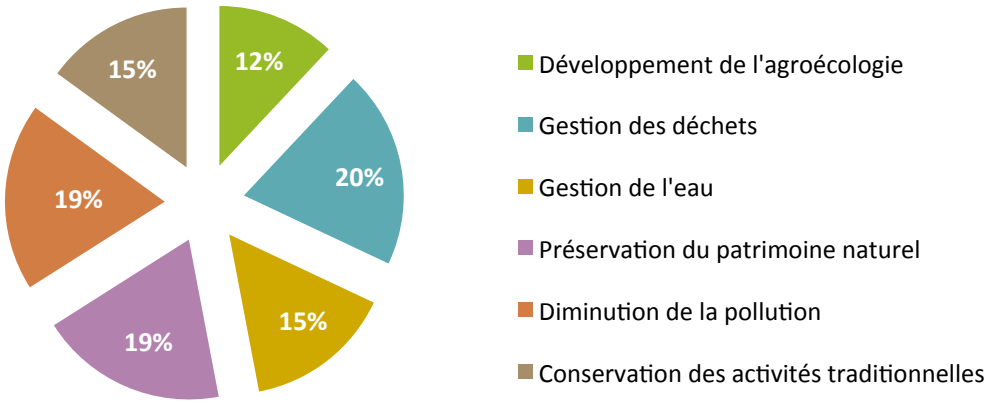

D'après l'étude, le thème des actions est le premier critère de sélection des missions.
6 thèmes sont ressortis de l'enquête de façon équilibrée. Ils correspondent à différents aspects de la préservation de l'environnement. Encore une fois, cette enquête n'a touché qu'un public bénévole agissant dans des actions de préservation de la nature.
La santé, le cadre de vie et autres thèmes qui semblent intéresser la population guyanaise ne sont pas ressortis ce qui témoigne de la représentation partielle des résultats.

Types d'action

Part des types d'actions influençant le choix des bénévoles

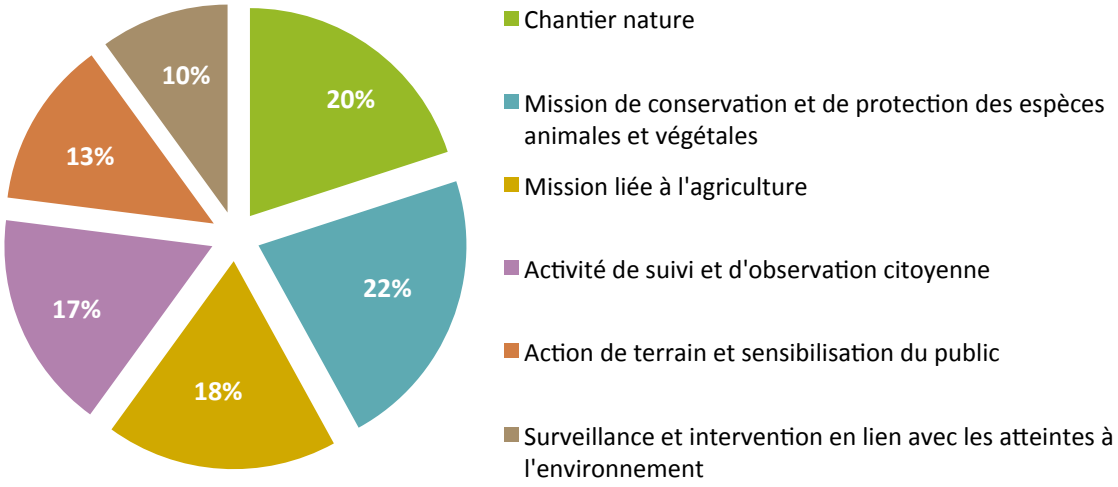

Les chantiers nature et les missions de conservation et de protection des espèces animales sont deux types de missions qui attirent les bénévoles. Ce sont des actions qui présentent un aspect scientifique et qui sont bien encadrées. Les sciences participatives, plutôt ouvertes et peu contraignantes sont, avec les missions en lien avec l'agriculture, en deuxième position.

PARTIE 4 : Les freins rencontrés pour déployer le Bénévolat nature et leurs leviers du point de vue des structures

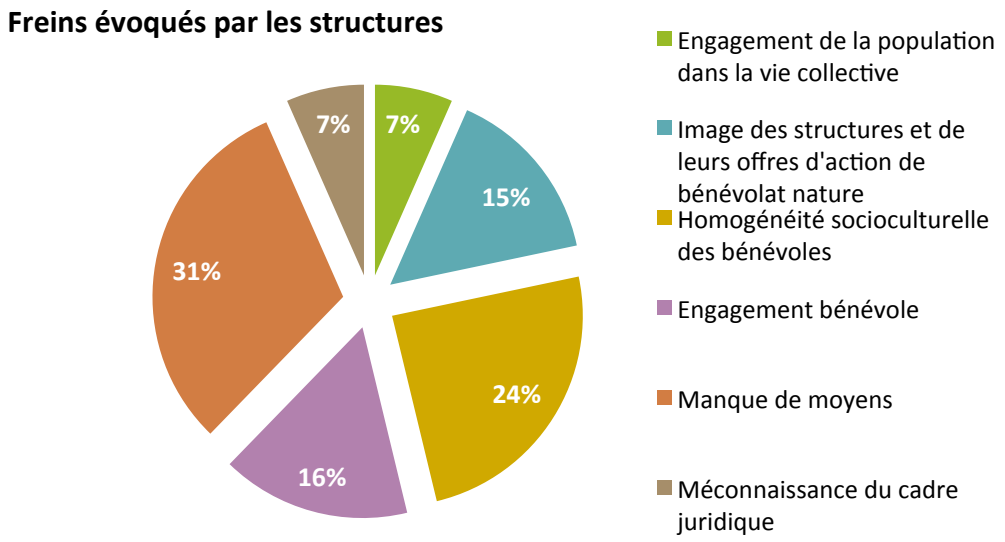

Le manque de moyen financier, technique et humain est le frein le plus récurrent pour déployer des actions de bénévolat nature en Guyane (33 structures le font remonter). Ensuite, c'est l'homogénéité socioculturelle dans le vivier bénévole en Guyane qui est évoqué. En effet, la communauté métropolitaine semble plus active dans les actions de préservation de la nature. Le besoin d'intégrer la population locale guyanaise dans la gestion et la préservation de l'environnement est un enjeu fondamental sur le territoire et fut évoqué par 26 structures. En outre, impliquer les bénévoles sur l'ensemble de la durée des projets est un sujet transversal qui touche un grand nombre d'associations.

A. L'engagement de la population dans la vie collective

Etre bénévole, c'est s'engager gratuitement pour la communauté. Cependant, l'implication dans la vie associative est en mutation. On observe qu'il n'y a pas de crise du bénévolat mais l'engagement des bénévoles tend vers une diminution du bénévolat régulier[1].

« Le bénévolat subit une forte baisse ses dernières années en Guyane. Ceci serait expliqué par la conjoncture sociétale : le chômage ambiant, la demande de rémunération et la multi-activité des guyanais. » d'après Marie Mouniq, responsable du service à l'appui de la vie associative de l'Aprosep. De plus, l'activité bénévole serait peu reconnue par les institutions dû à une méconnaissance de ce que cela recouvre. Le bénévolat serait donc une activité méconnue, qui n'est pas mise en valeur auprès de la population guyanaise.

[1] *Extrait du rapport sur l'engagement associatif de France Bénévolat publié en 2014*

Les leviers

→ Impliquer la population dans la vie citoyenne

En Guyane, il existe la notion du « faire ensemble » : le mayouri. Il permet de lier les gens autour du souvenir de l'action réalisée collectivement. C'est aussi l'occasion de créer une cohésion, une unité et restaurer une dynamique de vie citoyenne.

De plus, la prise de conscience du « chacun fait sa part » couplée à la mise en place de projets participatifs environnementaux permettraient une première approche de la participation bénévole envers les publics éloignés des préoccupations environnementales. En effet, en s'appuyant directement sur les besoins des personnes en terme de cadre de vie, d'embellissement du quartier, de connaissance de la nature en ville, le bénévolat nature pourrait trouver d'autres types de personnes à impliquer. Ces projets nécessitent un appui fort « à l'intérieur » des différentes communautés via des médiateurs par exemple. Ainsi, ce sont de nouveaux partenariats qu'il s'agit ici d'inventer afin de sensibiliser, impliquer les populations dans ce type de projet.

→ Valoriser l'engagement bénévole

Il faudrait donc valoriser l'activité bénévole, auprès des institutions (mission locale, Pôle Emploi, etc.), mais aussi et surtout auprès des guyanais, en identifiant des lieux stratégiques pour communiquer auprès de tous (marchés, bars, lieux de vie associative, etc.) tout en utilisant par les médias locaux. L'objectif ici serait de valoriser les bénéfices pour le bénévole en mettant en avant que :

- le bénévolat est une alternative (temporaire) à l'activité économique : c'est un moyen d'acquérir des compétences et de se former. Il peut permettre de compléter une formation et n'est pas en opposition avec la recherche d'emploi (Passeport bénévoles/rédaction collective support de promotion pourraient être des supports pertinents). Il permet d'élargir son réseau personnel et professionnel.

- le bénévolat est aussi un loisir : il permet de sortir de l'ordinaire, de se changer les idées, de découvrir de nouveaux projets, de découvrir la nature en sécurité, créer du lien social.

Lors des JEP, il a été évoqué l'idée d'organiser la journée du bénévolat nature, qui permettrait à la fois de mettre à l'honneur les bénévoles et de sensibiliser, d'informer sur ce qui existe sur le territoire. Cette journée pourrait être organisée en lien avec les acteurs culturels et sportifs afin d'échanger sur les politiques de recrutement et de pérennisation des bénévoles chacun dans son secteur ainsi que d'élargir le public amené à participer.

B. L'image et l'offre des structures de bénévolat nature

▪ Une image controversée des associations de protection de la nature

Les associations et structures, œuvrant dans le champ de la préservation de l'environnement, ne véhiculeraient pas une image positive auprès de la population guyanaise pour plusieurs raisons consignés ici :

→ Appartenant à un monde éloigné des préoccupations de la population, certaines associations rencontrées attestent d'un manque de (re)connaissances de celle-ci.

- → Ces associations sont connues pour leurs expertises naturalistes et cela peut créer un clivage entre associations et populations, qui pensent ne pas être à sa place ou pas assez « expert » pour participer.
- → La mise en réserve naturelle et les réglementations liées à la protection de la biodiversité peuvent être perçues comme contraignantes par la population et induit une perte de confiance, voire un sentiment de méfiance, envers le monde naturaliste.
- → La protection de la biodiversité, la nature, le Développement Durable, la notion de bénévolat, sont des concepts nouveaux sur le territoire guyanais. En effet, nous vivons sur un territoire encore peu impacté et les préoccupations des habitants se tournent plutôt vers les besoins de rattrapage structurel (construction de logement, mise en place des services publics de l'eau et des déchets par exemple). Ainsi, il est important de travailler à l'appropriation de ces enjeux par la population, de les adapter à la culture locale et de faire du lien avec les savoirs traditionnels.

- **Des actions peu attrayantes**

Certaines actions nécessitant des bénévoles sont peu attrayantes ce qui induit des difficultés à mobiliser : les missions sont éloignées, longues et/ou physiques. En effet, le soleil, les moustiques ou la nuit sont des conditions qui rendent les actions rudes qui ne séduisent pas beaucoup de participants.

- **Des actions qui demandent des compétences**

D'autres actions demandent des compétences professionnelles. C'est le cas dans les actions de programme de conservation en réserve naturelle et en lien avec l'agriculture, par exemple. Une sélection est souvent mise en place.

D'autres font appel à des bénévoles qui connaissent bien le territoire. Avoir des bénévoles guyanais, c'est avoir une ressource de connaissance pour un site donné (son histoire, des connaissances sur les usages, les espèces et les milieux).

Fort de ce constat, 2 stratégies sont développées par les structures :
1. S'appuyer sur des bénévoles compétents (compétence scientifiques et/ou du territoire). Dans ce cas, les temps d'encadrements et de formation sont très réduits. La stratégie déployée ici est de permettre aux programmes d'avancer plus vite en réduisant les contraintes de moyens humains. L'objectif principal poursuivi est la cause environnementale. Cependant, ce type de bénévoles est plus difficile à trouver et nécessite une bonne connaissance du pool de bénévoles compétents par les structures. De plus, ce type d'actions n'impliquent pas les populations locales en général.

2. S'appuyer sur des bénévoles "non naturalistes". Ici, logiquement, les temps d'encadrement et de formation sont plus conséquent et font même parti des objectifs du programme. En effet, la valeur éducative est un objectif en soi dans ce type de stratégie. Cependant, cette stratégie doit être bien réfléchie dès le départ car elle demande un investissement humain de longue durée pour la structure, qui peut être peu rentable (implication à court terme des bénévoles ou inexistante (formation soigneur animalier). Ce type de stratégie présente l'avantage de pouvoir impliquer plus facilement la population locale.

- **Des moyens de communication peu adapté aux populations locales**

La communication est un facteur important dans le recrutement des bénévoles. Le sexe, l'âge, la culture et le territoire sont des facteurs qui influeront les moyens de communication de prédilection

d’un individu. Les entretiens témoignent de mauvaise gestion de la communication, d'un manque de communication sur leurs offres et de communication peu adaptées au grand public.

L’outil internet, les listes de diffusion au réseau adhérent, n’atteignent qu’une partie du pool potentiel de bénévoles, bénévoles déjà impliqués et sensibilisés, connaissant les associations.

Outre les outils de communication utilisés, il s'agit également pour les structures de travailler à l'adaptation du vocabulaire employé quand ils souhaitent toucher un public non initié : pas de terme technique qui fait peur.

Les leviers

→ Un vocabulaire simple et adapté

Un travail sur l'adaptation et la simplification du vocabulaire utilisé pour présenter les actions de bénévolat nature est à réfléchir, fonction du public visé. Certains documents pourraient même être traduits pour une meilleure appropriation de tous. Cela permettrait de (re)tisser du lien entre structures de protection de la nature et population en expliquant que tout le monde est concerné et peut agir à son niveau.

→ Identifier et diversifier les moyens de mobilisation

Le marché, les bars, les espaces de rencontre sont autant de lieux à recenser pour permettre une communication plus adaptée aux populations visées. Ce type de communication de proximité doit être couplé avec des actions de communication plus classique tel que les média locaux (radio, internet et télé).

→ Varier les actions de bénévolat nature

Au vue de « l'évolution » de l'engagement bénévole, et d'après les entretiens réalisés, les actions attirant les bénévoles concerneraient :

- Une espèce emblématique, un milieu attractif
- La santé (de cause à effet, la santé touche individuellement)
- Le patrimoine naturel et culturel (espèce endémique, site touristique, bâti)
- Le lieu de vie (embellissement de quartier, Réappropriation de lieux, ancrage territorial)
- Le quotidien (la chasse, l’eau, les déchets)

Il s'agit ici pour les structures de proposer un réel programme de bénévolat nature, composés de différents types d'actions. Les différents critères à varier sont :
- le thème,
- le temps d'une action (de 1h à plusieurs jours), mais aussi la période (le soir, le week-end)
- la pénibilité,
- le lieu,
- les objectifs (ou portes d'entrée)
- les compétences ou non,
- les langues. Certaines sorties pourraient être proposées en créole par exemple.

L'organisation logistique autour des actions semble être un frein également pour certains bénévoles. Il est donc important pour les structures de penser à différentes choses :
- prévoir des occupations pour les enfants des bénévoles pour des publics familiaux,
- organiser le transport des participants.

C. L'homogénéité socioculturelle

Le manque de bio-diversité dans le vivier bénévole est un frein quasi omniprésent évoqué par la majorité des structures. Ce constat s'explique de différentes manières.

Chaque individu perçoit l'environnement de manière différente

La population locale ne « comprendrait pas l'utilité » de certaines missions mises en place. Ce constat suggèrerait que les structures ne donnent pas assez de sens aux actions proposées. De plus, certaines parties de la population ne s'investiraient pas dans les actions (par exemple : certains mayouris déchet mobilisent principalement les enfants).

Les centres d'intérêt et la notion de préservation de l'environnement d'un individu peuvent être influencés par ses besoins, sa culture et son éducation, son lieu de vie, son âge et son sexe entre autre. La population guyanaise est très diversifiée et il est donc difficile d'impliquer toute la société civile dans toutes les actions de bénévolat nature.

Les leviers

→ Donner du sens aux actions de bénévolat nature

La mise en valeur des différents objectifs ou portes d'entrées de l'action - qui touchent individuellement ou collectivement - pourrait être un levier pour impliquer la population dans la vie citoyenne, voire éco-citoyenne. Ceci induit un travail en amont des structures dans leur manière de présenter l'objet de leur action, et surtout les différents objectifs poursuivis. A titre d'exemple, une action de préservation d'une espèce emblématique de Guyane pourrait être "afficher" comme une action de conservation mais aussi de valorisation du patrimoine guyanais ou d'éco-tourisme autour d'une espèce.

→ Développer des partenariats avec les monde associatif hors du monde de l'environnement.

Plusieurs structures ont évoquées le besoin de travailler avec d'autres structures : régies de quartier, sociales, médico-sociales, etc. afin de toucher un plus large public. En effet, ces structures de proximité sont bien implantées dans les territoires et travaillent avec des médiateurs.
Ces médiateurs, souvent issus des communautés et possédant les codes sociaux et la langage adapté, pourraient être sensibilisés, voire formés aux sujets naturalistes et deviendraient alors des "relais locaux" d'information et de mobilisation.

D. Les freins de l'engagement des bénévoles

La mobilisation pérenne des bénévoles est le second frein abordé par les structures entretenues. En effet, pour les projets planifiés sur plusieurs mois, il est nécessaire d'avoir une présence des bénévoles sur l'ensemble du projet.

D'après les structures, plusieurs raisons expliquent cet engagement à courte durée :

- le turn-over, spécifique au territoire guyanais,
- la notion de "bénévole consommateur"
- le temps : l'indisponibilité des bénévoles (50%). Plusieurs personnes interrogées ont évoqué que la population guyanaise se mobilise surtout pendant les périodes de vacances scolaires (juillet/aout).

Le schéma ci-dessous présente les freins évoqués **par les bénévoles enquêtés**.

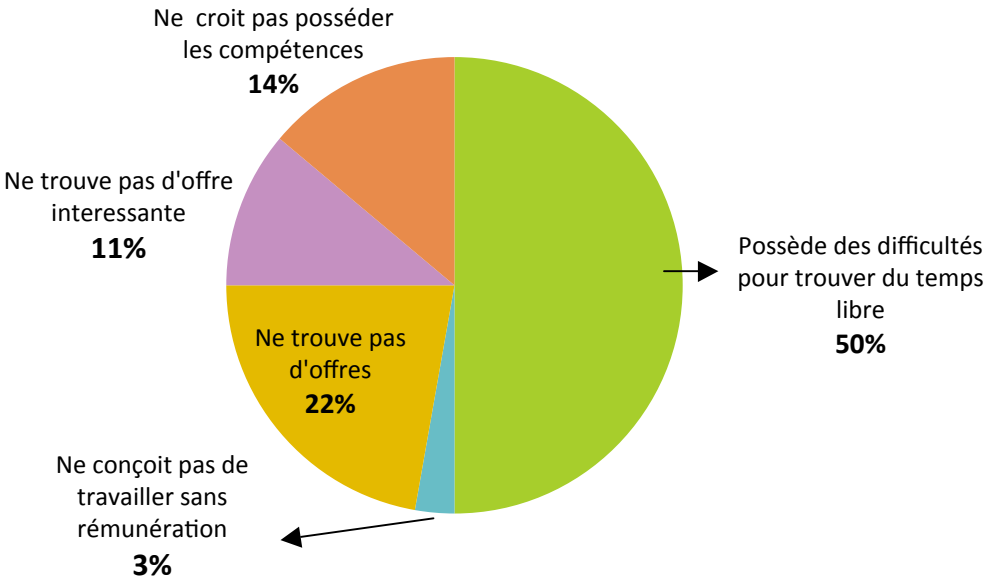

Les 3 premiers freins sont le temps, frein également identifié par les structures, puis la difficulté à trouver des offres de bénévolat et enfin l'idée qu'ils ne possèdent pas les compétences requises.

→ Adapter la plateforme "J'agis pour la nature"

Le second frein identifié par les bénévoles est la difficulté de trouver les offres de bénévolat nature. Il existe un outil, déjà fonctionnel, qui permet de faire le lien entre l' offre et la demande : la plateforme "J'agis pour la nature".
Il s'agit donc ici d'en faire la promotion auprès des structures et de la population afin d'optimiser cette mise en lien, de centraliser l'offre et la demande et de formaliser une base de données de bénévoles intéressés.
Lors des JEP, la plateforme a été présentée par Maxime. D'après les acteurs locaux, un groupe de travail doit se pencher en 2016 sur les adaptations à y apporter pour que cet outil soit bien en cohérence avec le territoire et soit porté et animé par une structure locale.

→ Construire un « noyau moteur »

Pour remédier au manque de mobilisation continue des bénévoles, il serait important de maintenir une dynamique dans le projet.

Pour cela, plusieurs solutions :

- Avoir un « noyau solide » de bénévoles intéressés et volontaires, les former et les impliquer de plus en plus dans l'organisation et la définition des actions,
- Intégrer des bénévoles locaux permettrait de remédier au turn over métropolitain

Il s'avère aussi que les personnes qui possèdent des compétences seraient plus investies (wwoofing, Mamabobi) car elles mettent en application des compétences déjà acquises et ne se posent pas la question de la légitimité.

→ Valoriser les résultats et avoir une réelle politique de célébration de l'engagement bénévole, de convivialité

Enfin, et plutôt dans une perspective de fidéliser ses bénévoles, il est important de remercier l'engagement des bénévoles dans les actions, en mettant en perspective ce à quoi ils ont participé : valoriser les résultats obtenus, organisation de soirées conviviales de retour sur le projet, etc.

Ces temps forts, tout comme les actions de bénévolat en tant que tel, se doivent d'être conviviaux afin de répondre aussi à l'attente de rencontres et de création de lien social des bénévoles.

Focus : entretien avec La Cimade - la crise des bénévoles

La Cimade est une association qui travaille avec les demandeurs d'asile.
Formés, les bénévoles participent à l'accompagnement social et juridique des bénéficiaires. L'entretien révèle le même frein lié à l'engagement des bénévoles à long terme. En effet, les bénévoles ne peuvent donner assez de temps et l'association a dû supprimer certaines activités. L'idée du bénévole consommateur est aussi présente : ces derniers viennent bénéficier des formations mais ne pas disponibles pendant les activités.

E. Le manque de moyens

▪ Moyens financiers et matériels

Les actions bénévoles ne sont pas forcément bon marché (logistique / main d'œuvre). Les structures ont évoquées le frein matériel et financier pour organiser ce type d'actions (matériel de chantiers, pour les protocoles, déplacement, logement, nourriture des bénévoles, formations).
A titre d'exemple, les missions en mer sont particulièrement coûteuses - affrètement du bateau - et nécessitent une contribution de la part des bénévoles qui dépassent les seuils normaux.
Dans les zones reculées, il s'agit d'une logistique compliquée (transport, logement, matériel, communication).
Pourtant il a été évoqué que les missions gratuites ou les remboursements de frais sont un atout pour mobiliser des bénévoles.

- **Moyens humains**

Structurer le bénévolat, encadrer un groupe de bénévoles demande du temps de la part des salariés de la structure. Pour beaucoup, elles n'ont pas de poste consacrées à cette mission.

→ Développer le partenariat institutionnel

Les structures institutionnelles, subventionnant les associations de protection de la nature, méconnaissent les besoins matériels, techniques et financiers dont auraient besoin les structures pour proposer de réels programmes de bénévolat nature. Il s'agit ici de faire du lobbying auprès des institutionnels pour que des enveloppes financières et/ou techniques soit dédiées à ce type d'action.

→ Consacrer un poste pour encadrer le bénévolat

Peu de structures associatives n'ont aujourd'hui les moyens de créer des postes "vie associative et bénévolat nature". Pourtant, sans permanent dédié à cette mission, il est difficile de mettre en œuvre les leviers évoqués dans les pages précédentes.

F. Méconnaissance du cadre juridique, administratif et technique

Le cadre du bénévolat est assez flou et beaucoup de structures se résignent à proposer des actions par peur d'avoir des retombées en terme de responsabilité. C'est pourquoi, le bénévolat est principalement présent dans le domaine de l'associatif, couvert par l'assurance pour ses adhérents.

Les autres structures sont réticentes à proposer des actions de bénévolat ne sachant pas comment faire en terme administratif. Elles préfèrent alors faire appel à des structures pour passer des conventions (maisons familiales rurales, centre pénitencier) ou au Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) via des échanges conventionnés de personnels entre les réserves.

Lors des JEP, un atelier a été consacré à ce frein. Les leviers identifiés par les participants sont exposés ici.

→ Réaliser des tutoriels

Il s'agit de prendre attache avec un réseau de compétences (assureur, avocat, etc.) sur les modalités administratives, d'extension d'assurances et de responsabilités afin de rédiger plusieurs tutoriels à destination des porteurs d'action de bénévolat nature.
Ces tutoriels pourraient être téléchargeables sur internet pour faciliter l'accès de tous à ces informations.

→ Capitaliser les retours d'expériences en la matière

De nombreux acteurs sur le territoire mettent en œuvre des actions de bénévolat nature, chacun utilisant des stratégies en terme de couverture de leurs bénévoles. Un travail de capitalisation de ces retours d'expérience serait à mener pour harmoniser et simplifier les démarches administratives.

Focus réserves naturelles : entretien avec Fanny Miss chargée de mission RNF en Guyane

Les réserves naturelles de Guyane mobilisent des bénévoles. En effet, sur les 6 réserves, cinq proposent des actions de bénévolat nature :
1. la réserve naturelle nationale de l'Ile du Grand Connétable gérée par le Gepog (participation aux actions de gestion par adhérents),
2. la réserve naturelle des Nouragues gérée par le Gepog et l'ONF (dirigé vers habitants de Régina),
3. la réserve naturelle nationale de Kaw-Roura gérée par le PNRG (conventions avec bénévoles occasionnel).
4. La réserve de l'Amana a déjà fait appel à des bénévoles (locaux) dans le cadre de mayouris déchets.
5. Les Pripri des Yiyi, espace naturel appartenant au conservatoire du littoral, géré par la Sépanguy, lui aussi fait appel à des bénévoles, souvent adhérents de la SEPANGUY.

Les réserves se fixent 2 objectifs concernant le bénévolat nature :
1. Sensibiliser, approche participative des habitants
2. Apport de main d'œuvre efficace et compétente

D'après l'entretien, le cadre flou qui tourne autour des aspects administratifs, juridiques et assurances du bénévolat est le premier frein des structures gestionnaires. Elles font donc plus facilement appel à des structures institutionnelles (MFR, Centre pénitentiaire) avec lesquelles elles peuvent mettre en place des conventions, où sont spécifiés le cadre de l'action et les différentes modalités. Certaines réserves ne sont pas ouvertes au public et demanderaient un encadrement particulier, qui est coûteux en main d'œuvre. Par ailleurs, certaines n'ont pas d'hébergement sur place pour accueillir les bénévoles.

Pourtant certaines actions pourraient être proposées d'après une enquête réalisée par RNF auprès des réserves :
- → Suivis scientifiques : Suivis écologiques
- → Chantiers nature :
  - entretien des espaces verts autour des maisons des réserves et du site d'accueil,
  - entretien des layions,
  - restauration de milieu
- → Relais d'information :
  - action de communication, de sensibilisation

Outils

Un document technique sur les démarches pour mobiliser les réserves

Annexe : entretien avec Blongios

G. L'insécurité des sites

A plusieurs occasions, des bénévoles de plusieurs structures se sont fait agressés lors de leur action de bénévolat. Ces agressions ont eu lieu sur des endroits différents à des heures différentes.
Un travail de fond doit être mené avec les autorités compétentes pour remédier à ce problème grandissant.

Conclusion

La définition des termes qui gravitent autour de l'engagement bénévole et du bénévolat nature, associé à l'état des lieux réalisé sur le bénévolat nature en Guyane permettent d'avoir une meilleure connaissance de l'état de développement du bénévolat nature en Guyane. Associé au travail réalisé en concertation avec les acteurs locaux en analysant les freins et leviers du bénévolat nature, une proposition de plan d'action a été suggéré pour faciliter le déploiement du bénévolat nature sur le territoire Guyanais à partir de 2016.
Le point d'étape parque le début d'un travail de fond pour mobiliser les acteurs locaux et les populations locales par l'engagement dans des actions de bénévolat nature.

Plan d'action prévisionnel 2016

Ce plan d'actions a été rédigé suite aux JEP du mois de décembre. Un temps de présentation avec les acteurs sera à réaliser afin de valider collectivement celui-ci.

1. Développer et pérenniser le bénévolat nature en Guyane

a. Structuration du réseau "bénévolat nature" :
   1. Accompagnement des porteurs de projet pour permettre une proximité de l'action et un maillage du territoire
   2. Identifier et recenser les différents lieux d'accueil sur le territoire
   3. Identifier les structures potentielles pour développer des partenariats (régies de quartier, structures sociales et/ou médico-sociales, etc.)
   4. Identifier et recenser les lieux de relais d'information. (marchés, bars, etc.)

b. Mutualiser les outils, les ressources, les expériences :
   1. Organiser une journée régionale du Bénévolat Nature réunissant l'ensemble des structures proposant du Bénévolat nature
   2. Développer et mutualiser un outil de mise en lien offre et demande via l'adaptation de la plateforme « J'agis pour la nature »
   3. Mutualiser et capitaliser les retours d'expériences en terme de bénévolat
   4. Réaliser et mutualiser des tutoriels (responsabilité, dommage aux bénévoles et/ou à autrui, couverture sur l'organisation des actions, utilisation d'outils thermiques…)

2. Former les acteurs

1. Former les médiateurs / relais locaux au sein des structures hors du monde naturaliste

2. Formation de bénévoles
3. Former les acteurs associatifs à l'implication des usagers dans les actions de BN

3. Contribuer à la connaissance et la reconnaissance du BN

1. Porter une réflexion sur la mise en place du passeport bénévole
2. Avoir une action de lobbying à travers un support écrit de valorisation du bénévolat nature, support qui pourra être décliné en plusieurs langues

(EEDD). Fort de ses 15 années d'expériences et de sa connaissance des associations et acteurs du domaine, il se positionne comme **la plate-forme régionale de structuration, de professionnalisation, de mutualisation, d'expérimentations et d'innovations pédagogiques dont le champ d'action est l'EEDD**.

La **finalité** du réseau est de construire l'EEDD guyanaise comme un indispensable levier du Développement local Durable du territoire.

Au-delà de ses adhérents, le GRAINE se positionne comme la structure référente pour tout porteur de projet en EEDD. En effet, il se donne comme priorité la création de liens entre les acteurs de l'EEDD, quelque soit leurs ports d'attache (association, collectivités, service de l'Etat, etc.). Il se veut un carrefour d'échanges et de réflexions, ouvert à toute personne intéressée. Ainsi, les institutions, parties prenantes de l'éducation et/ou de la gestion environnementale guyanaise, ainsi que de la professionnalisation participent et bénéficient des actions menées par le réseau GRAINE Guyane.

Le GRAINE Guyane
✗ **4** salariés
 250 000 € de budget annuel
 45 structures adhérentes
 80 offres d'emploi et stages diffusées en 2015
 54 accompagnements professionnels de structures en 2015
 1 catalogue de formations en lien avec les problématiques du territoire

LA FONDATION NICOLAS HULOT POUR LA NATURE ET L'HOMME : UN DEMONSTRATEUR DE SOLUTIONS

Créée en 1990, reconnue d'utilité publique, apolitique et non confessionnelle, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme œuvre pour un monde équitable et solidaire qui respecte la Nature et le bien-être de l'Homme. Elle s'est donné pour mission d'accélérer les changements de comportements individuels et collectifs en faisant émerger et en valorisant des solutions en faveur de la transition écologique de nos sociétés. Pour la Fondation, l'écologie ne doit plus être une thématique parmi d'autres mais constituer le cœur de l'action publique et privée.

Afin de mener à bien sa mission, la Fondation combine la réflexion, l'action et la sensibilisation.

Elle élabore des idées nouvelles et porte des propositions auprès des décideurs politiques et économiques, avec son Conseil scientifique et son réseau d'experts pluridisciplinaire de haut niveau.

Elle fait émerger et accompagne les acteurs du changement en soutenant et valorisant, en France comme à l'international, des initiatives porteuses d'avenir afin de les démultiplier à plus grande échelle. Cette réalité du terrain inspire et nourrit la production intellectuelle.

Et pour que chacun puisse être moteur de la transition écologique, elle élabore des outils et des campagnes de mobilisation citoyenne.

La Fondation est également une ONG environnementale représentative. A ce titre, elle siège dans plusieurs organismes consultatifs tels que le Conseil économique social et environnemental ou le Comité national de la transition écologique.